LA LIBERTÉ

50¢

Volume 75 no 30 Saint-Boniface, du 21 octobre au 27 octobre 1988

Sainte-Anne-des-Chênes

L'ancien conseiller Denis Grégoire a remporté l'élection partielle dans le village de Sainte-Anne-des-Chênes mercredi 19 octobre. Celui qui succède au conseiller démissionnaire Mickey Cinq-Mars a remporté 371 voix *(55%)*, contre 311 voix *(45%)* pour l'autre candidat, Robert Tytgat. Le taux de participation avoisinait 60%.

SOMMAIRE

• La citation de la semaine

«Là, je peux me voir sur les genoux de mon grand-père»
La belle-mère de Carmen Campagne n'a pas pu résister au charme des berceuses que sa brue a enregistré avec Connie Kaldor. **Page 13.**

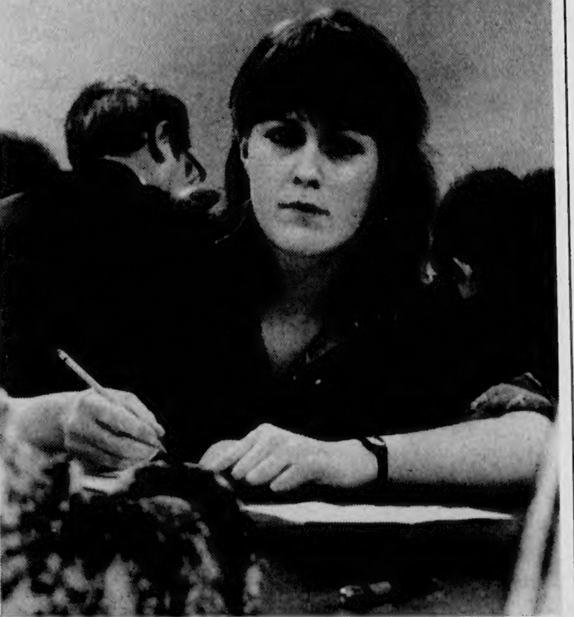


photo: Daniel Tougas

La première Grande Dictée de l'Alliance française du Manitoba a mis les talents orthographiques de plusieurs Manitobaines et Manitobains à l'épreuve. *La Liberté* est allée mesurer la tension sur place. Les gagnants en page 19.

Spécial **Semaine de la PME**

Le capital humain:

La valeur d'avenir

«Notre capital humain: notre avenir». Voilà le thème choisi cette année pour la semaine de la petite et moyenne entreprise *(PME)* au Canada.

Lancé en 1979 par la Banque fédérale de développement, la semaine de la PME souligne l'importance de la PME dans l'économie de la province et du pays.

Le capital humain, c'est les frères Raymond et David Labelle, par exemple. Deux Bonifaciens qui ont remonté leur commerce après un malheureux sinistre en octobre 1987.

Le capital humain, c'est ce que veut trouver et encourager Entreprise Saint-Boniface, une société de développement économique qui vise la création d'emplois en encourageant les entrepreneurs.

Durant la semaine de la PME, qui se déroule du 23 au 29 octobre 1988, il y aura toute une foule d'activitées à travers la province.

La Liberté a décidé de souligner à sa façon l'esprit d'entrepreneurship et le capital humain qui l'anime en vous proposant une section spéciale sur ce sujet.

C'est à lire en pages 20, 21, 22 et 23.

Lucien CHAPUT

Hommage à Hector Poirier

Franchement, on ne s'attendait pas à tant de photos! Dès le vendredi 7 octobre, des photos prises par Hector Poirier ont été apportées au journal.

«Ça disait que les 10 premières photos marquées Studio Lyceum qui arriveraient à La Liberté seraient publiées. Est-ce que je suis encore à temps?», demandaient des gens, photos sous le bras, avec une pointe d'inquiétude dans la voix.

La réponse aurait dû être plusieurs fois «non, malheureusement, vous arrivez trop tard». Mais nous n'avons pas eu le coeur de dire non tout de suite. Alors au lieu de rendre un hommage à Hector Poirier sur une page, nous avons décidé, devant votre enthousiasme, d'étendre cet hommage sur deux pleines pages.

Laissez-vous emporter par les souvenirs en pages 16 et 17.

Bernard BOCQUEL





photo: Bernard Bocquel

Hector Poirier avait croqué Michelle Smith de Sainte-Anne-des-Chênes au milieu des années 50.

Grâce à l'aide de la Fondation Radio Saint-Boniface

Claudine Zamprelli à La Liberté

Elle est en 12e année à l'école Précieux-Sang et avoue d'emblée qu'elle a «beaucoup d'ambition!».

Claudine Zamprelli aura l'occasion de donner la mesure de ses capacités durant les prochains mois comme stagiaire en journalisme à La Liberté.

Fidèle à son engagement envers la jeunesse, l'équipe du journal persiste dans sa volonté d'intéresser des jeunes à la communication en leur offrant la possibilité d'apprendre le métier sur le tas.

Claudine Zamprelli écrira une chronique hebdomadaire à compter de cette semaine, comme auparavant André Brin, Jean-Paul Molgat et Colette Brin.

Cet engagement de la rédaction est rendu financièrement possible grâce à l'aide de la Fondation Radio Saint-Boniface. Cette Fondation avait été mise sur pied en 1973 suite à la vente de CKSB à Radio-Canada. La Fondation accorde notamment des subventions à des projets qui favorisent le développement de la communication.



photo: Daniel Tougas

Claudine Zamprelli, la nouvelle stagiaire en journalisme. Côté académique, elle est intéressée par la littérature, l'histoire et la science politique.

Outre son intérêt pour le journalisme, Claudine Zamprelli a un penchant pour la musique. Elle joue du piano et le saxophone. Elle fait partie du 100 NONS depuis deux ans. Son premier article se trouve à la page 8.

B.B.

Un lieu de dialogue et de culture

Avec sa plus récente initiative, la Grande Dictée, l'Alliance Française du Manitoba a fait pas mal parler d'elle dernièrement. Il est vrai que cette organisation manitobaine gagne à être connue.



Bernard BOCQUEL

D'abord, les personnes qui s'imaginent que l'Alliance Française du Manitoba est un regroupement de Français en mal de la mère patrie, se trompent lourdement.

L'Alliance Française du Manitoba compte 200 membres, dont 150 sont très actifs, précise son directeur, Michel Mercadié. Une bonne proportion sont des anglophones intéressés à la langue et à la culture françaises.

Car il faut le souligner: les 1 250 Alliances réparties dans 105 pays sont toutes totalement autonomes et indépendantes des pouvoirs politiques. Chaque Alliance décide ce qui est bon pour elle. Même si Michel Mercadié est un professeur payé par la France, il reçoit ses directives d'un conseil d'administration de Manitobains.

4 fois plus

Au Canada, il existe 14 Alliances, dont 8 sont des centres d'enseignement *(comme l'Alliance du Manitoba)*. L'enseignement de la langue française est généralement une priorité des Alliances.

C'est le cas pour celle du Manitoba, qui emploie 4 professeurs, en plus de son directeur, qui est chargé de cours. Présentement, l'Alliance du Manitoba a le vent dans les voiles: en 4 ans, le nombre d'étudiants a quadruplé.

Environ 500 anglophones, en moyenne âgés entre 30 et 40 ans, dont 70% sont des femmes, passeront par l'Alliance cette année. Michel Mercadié pense que ce succès va continuer. «Nous sommes en compétition loyale avec le Collège universitaire de Saint-Boniface et l'Université de Winnipeg».

Ski de fond

Mais il faut bien dire que l'Alliance a des atouts: le français est enseigné dans des petits groupes, pour donner la parole un maximum aux étudiants. Et des efforts tout spéciaux sont faits pour donner l'occasion aux étudiants de parler le français en dehors des salles de classes au 725, avenue Corydon.

«On organise des randonnées, on fait du ski de fond et des membres de l'Alliance se joignent à nous pour donner l'occasion aux étudiants de parler le français. L'immersion avec seulement les professeurs, ça ne serait pas possible. Cet enseignement, c'est vraiment une oeuvre collective», résume Michel Mercadié.

Pour achever de détruire les mythes sur l'Alliance Française, il faut aussi ajouter ce commentaire du directeur: «Même si nous sommes avant tout une école de langue, nous sommes aussi un centre culturel. Nous organisons des expositions de peinture, nous faisons venir des conférenciers».

D'ores et déjà, les Manitobains ont prévu, en mars 89, une quinzaine sur le bicentenaire de la Révolution française. Avec, centre culturel oblige, des films, des expositions, des concerts à l'affiche.



photo: Daniel Tougas

Plus des deux tiers des personnes qui étudient le français à l'Alliance Française du Manitoba sont des femmes. Debout, la professeur Laurette Marks.

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi par la Société Presse-Ouest Limitée

Le journal de l'année de

APF Association de la presse francophone hors Québec

1984-1985-1986

Heures du bureau: 9h00 à 17h00 du lundi au vendredi.

Toute correspondance doit être adressée à **La LIBERTÉ**, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées à la demande du signataire. Les bureaux sont situés au 383, boulevard Provencher. Téléphone: (204) 237-4823.

Nos annonceurs ont 5 jours pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'abonnement annuel coûte 21,00$ au Manitoba, 25$ partout ailleurs au Canada et 30$ à l'étranger.

La LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Derksen Printers.

Enregistré comme courrier de deuxième classe. No 0477

La forme: oui
Le fond: non

Après le débat des chefs de 1984, les experts étaient tombés d'accord très vite: John Turner s'était montré incapable de projeter une image de force et de compétence. Une incapacité d'autant plus dévastatrice que le chef libéral venait tout juste d'être propulsé à la tête de son parti grâce à de supposées qualités de sauveur.

Cette fois, à quatre ans de distance, John Turner dispose d'un petit avantage stratégique. Il n'a plus qu'à se comporter honorablement à la télé pour bien montrer aux Canadiennes et Canadiens qu'ils se sont peut-être empressés à le juger trop rapidement.

Car bien entendu, personne ne s'attend à ce que les deux routiers de la politique que sont Brian Mulroney et Ed Broadbent ne soient pas à la hauteur de leur image de communicateur efficace.

Dans ce sens, on peut remercier les réseaux télé d'avoir tenu bon en imposant un seul débat en français et un seul débat en anglais, même s'il s'agira d'un marathon de trois heures à chaque fois.

Car le seul intérêt véritable de ces exercices en relations publiques, c'est de permettre aux trois chefs de renforcer ou, le cas échéant, de tenter d'améliorer l'image que le grand publica eu d'eux au fil des années.

Et c'est bien le minimum que la télévision peut faire pour ces hommes dont la vie télévisuelle se résume à quelques brefs apparitions aux nouvelles télévisées.

ÉDITORIAL

Car, qu'on le veuille ou non, au fil des ans, la télévision a ancré l'illusion que l'on peut connaître une personne, l'aimer ou la détester, rien qu'en la voyant apparaître régulièrement sur le petit écran. Ce qui est, évidemment, objectivement, on ne peut plus faux et réducteur.

Les deux débats, par contre, ne peuvent pas prétendre offrir plus aux personnes qui s'assoieront pour regarder les trois chefs. Il serait en effet regrettable d'entretenir l'idée qu'une discussion télévisée peut sérieusement aller au-delà des slogans réductionnistes.

La télévision ne manque pas d'atouts sur le plan du divertissement, mais quand il s'agit d'obtenir des informations plus fouillées, les journalistes de la télé sont les premiers à lire des documents écrits.

Alors même si une majorité de Canadiennes et de Canadiens prennent la plupart de leurs infos de la télé, la réalité reste incontournable: s'ils veulent sérieusement s'informer sur les politiques des partis, il faudra bien qu'ils se mettent à lire.

Une dernière mise en garde: si les deux débats ne suscitent pas de très grosses cotes d'écoute, ce ne sera pas forcément parce que les gens seront en train de lire le traité de libre-échange. Mais parce qu'ils auront déjà une bonne idée de la personne à laquelle ils sont prêts à accorder leur confiance.

Bernard BOCQUEL



LETTRE

Les fermiers en perte de vitesse

M. le rédacteur,

Je voudrais féliciter les journalistes de La Liberté pour un format amélioré, les interviews sont intéressantes.

On entend parler souvent des bas prix des grains et maintenant la sécheresse.

Voilà quelques chiffres que j'ai pris du *«Manitoba Agriculture Year Book»*. De 1982 à 1985, la moyenne de revenu fut de 12 538$ et la moyenne de revenu brut fut 63 911$.

En 1942, il restait aux fermiers plus que la moitié du revenu brut, maintenant il nous reste 1/5. Nous sommes vraiment en perte de vitesse, c'est toujours de plus en plus difficile d'acheter l'ouvrage des travailleurs qui nous fournissent.

Nos gouvernements font des pressions sur les gouvernements Américain et Européen pour qu'ils arrêtent leurs subventions. C'est pas la meilleure solution, d'après moi. Car, ce n'est pas pour arrêter prochainement, j'en suis certain!

J'entends présentement parler de la grève des infirmières de la Saskatchewan.

Je me demande ce que les fermiers attendent pour se mettre en grève sur quelque chose ou de se servir d'autres moyens de pression qui sont à la mode pour amener un équilibre de ce côté de l'économie.

Léonard Robidoux
Otterburne
le 12 octobre 1988

Le Manitoba

de A à Z



photo: Bernard Bocquel

Eveline Préfontaine, de Saint-Pierre-Jolys, fait partie de la quinzaine de Franco-Manitobains qui recevront un certificat Grand Coeur ce samedi 22. Page 9.

VITE LU, VITE SU

La SFM cherche un directeur

La Société franco-manitobaine est à la recherche d'une personne pour occuper la direction générale de l'organisme.

Les personnes intéressées à succéder à René Piché ont jusqu'au 4 novembre pour soumettre leur demande. Le départ de René Piché fait suite à «une entente mutuelle entre le conseil d'administration et le directeur de mettre fin à son emploi», a indiqué l'agent d'information de la SFM, Richard Goulet.

Ce dernier a ajouté: «La présidente *(Lucille Blanchette)* a choisi de ne pas donner d'entrevues, car elle considère qu'il n'y a pas de nouvelle là».

René Piché était entré en fonction en août 1987. Il avait succédé à René Fontaine, aujourd'hui directeur de CKSB. Son adjointe Cécile Bérard assure l'intérim.

B.B.

LETTRE

Les femmes veulent plus que des promesses électorales...

On est en pleine campagne électorale. Tous les citoyens du Canada ont des attentes face aux divers partis politiques. Les femmes ne font pas exception.

De quelque parti qu'elles soient, un point commun les unit: elles veulent plus que des promesses. Leurs problèmes dépassent les couleurs des trois partis politiques principaux en lice.

Le Conseil Consultatif Canadien sur la Situation de la Femme, conscient de l'enjeu d'une campagne électorale, a publié un petit dépliant: QUESTIONS CHOCS-1988.

Sylvia Gold, la présidente du Conseil, parcourt actuellement le Canada pour rencontrer les groupes de femmes, les politiciens, les médias pour les sensibiliser à la gamme de problèmes que les femmes affrontent en 1988: violence faite aux femmes; pornographie; logement; double discrimination; garde des enfants; responsabilités parentales; écart salarial; pensions; réforme fiscale; libre-échange; liberté de reproduction; les femmes et la politique; pouvoir décisionnel. L'éventail des problèmes est vaste. Sylvia Gold incite les femmes à se faire entendre.

C'est en effet le moment propice de poser des questions pertinentes aux candidats et d'obtenir de leur part un engagement ferme de travailler à améliorer la situation des femmes.

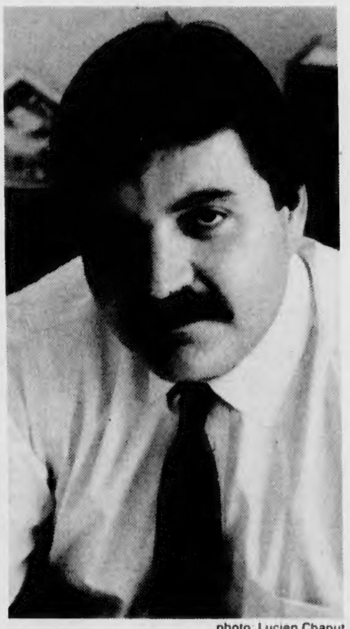
Cet engagement doit venir de tous les partis politiques. Ainsi, quel que soit le parti élu à Ottawa, il aura entendu le message des femmes et devra respecter les engagements qu'il aura pris au cours de la campagne électorale.

Dans le but de sensibiliser les politiciens aux besoins des femmes, Réseau organise un débat politique avec les 3 candidats de Saint-Boniface le 3 novembre. Les candidats devront écouter nos préoccupations, répondre à nos questions et - nous l'espérons - s'engager fermement dans la poursuite d'une plus grande justice sociale envers les femmes.

Cécile Rémillard-Beaudry
Présidente de Réseau et représentante au Conseil Consultatif Canadien sur la Situation de la Femme
Saint-Boniface
le 17 octobre 1988

Le nouveau sous-ministre adjoint des services correctionnels

Un défi pour un ex-Saint-Annois


photo: Lucien Chaput

Donald Demers, sous-ministre adjoint des services correctionnels du Manitoba depuis le 1er octobre. De Sainte-Anne à Saint-Boniface, en passant par Edmonton et Ottawa.

Pour Donald Demers, docteur en sociologie, spécialisation en criminologie, la boucle est bouclée.

Il a quitté le Manitoba il y a 20 ans. Il est maintenant de retour pour occuper le poste de sous-ministre adjoint des services correctionnels du Manitoba.

J'ai toujours été intéressé par le domaine de la justice», explique celui qui est né à Sainte-Anne-des-Chênes en 1947. «J'ai travaillé dans beaucoup de différents domaines des services correctionnels: recherche, planification et politique».

Bonne réputation

«Le poste au Manitoba se présentait comme un autre défi», poursuit l'ancien agent de libérations conditionnelles à Edmonton. «Dans le domaine des services correctionnels, le Manitoba a bonne réputation».

«Au Manitoba, le système est plus gérable. En Ontario, c'est tellement gros que ça prend 4, 5 ans avant de pouvoir voir des résultats», ajoute l'ancien responsable de la division de recherche au ministère du Solliciteur général à Ottawa.

Le fait qu'il est né et a été éduqué au Manitoba a sans aucun doute été pour quelque chose dans sa décision d'accepter le poste de sous-ministre adjoint.

«On a un petit garçon d'un an. Lorsque j'en ai discuté avec ma femme *(Andrée Chénier)*, on a conclu que c'était important pour nous et pour le petit de vivre dans un milieu français».

«Comme possibilités, à part Ottawa, ça voulait dire le Manitoba dans l'Ouest, le Nouveau-Brunswick dans l'Est. Lorsque le poste au Manitoba est devenu vacant, on a décidé d'y aller», relate le nouveau résidant des Norwood Flats à Saint-Boniface.

En tant que sous-ministre adjoint des services correctionnels, Donald Demers a «essentiellement la responsabilité de gérer» les programmes adultes *(9 institutions carcérales)* et des jeunes délinquants *(Manitoba Youth Centre, Agassiz Centre, le Bureau de probation).*

La division des services correctionnels compte quelque 1 000 employé(e)s et a un budget annuel d'une quarantaine de millions de dollars.

Lucien CHAPUT

VITE LU, VITE SU

Saint-Georges

Une nouvelle église?

Une nouvelle église sera peut-être bientôt construite près du village de Saint-Georges.

Au cours de sa réunion du 11 octobre, le district local d'Alexander a autorisé la vente d'un terrain privé de 3 acres situé à 2 milles au sud de Saint-Georges, sur la route 11, à un groupe du Christian Faith Fellowship qui veut y construire une église.

Roger Bouvier, secrétaire-trésorier du district local d'Alexander, précise: «Ils ont déjà une école: 8 ou 10 enfants qui suivent des cours dans la cave d'une maison à Silver Falls. Comme ils n'ont pas d'église, ils tiennent aussi leurs célébrations liturgiques dans une maison».

Roger Bouvier ajoute qu'il ignore le nombre exact de membres de ce groupe religieux et quand ils comptent bâtir leur église.

Un prix pour les 4P's. La présidente de la fête des 4P's, Jill Papineau, a révélé au conseil municipal que ce festival organisé chaque année à Saint-Georges, Pine Falls, Powerview et Great Falls, venait de remporter un prix national pour la meilleure brochure de présentation.

Pour la première fois, grâce à l'aide financière du district local d'Alexander, la présidente des 4P's a pu se rendre à la conférence de la Canadian Association of Festival Events qui s'est tenue à Ottawa début octobre. C'est là qu'on lui a remis le 1er prix pour la meilleure brochure.

L.G

LETTRES

La Liberté publie toutes les lettres qui lui sont adressées à condition que leur contenu ne soit pas diffamatoire et qu'elles soient signées.



VITE LU, VITE SU

Pont Louis-Riel, 13 octobre 1988. On reconnaît, de gauche à droite: Jake Epp, ministre fédéral de la Santé, Albert Driedger, ministre provincial de la Voirie, Norman Barnabé, président du Comité de développement de Sainte-Agathe, Clayton Manness, ministre provincial des Finances. A l'arrière: Vaughan Baird, du Comité de développement de Sainte-Agathe.

Trois ministres pour Riel

Sainte-Agathe

Une centaine de personnes étaient présentes lors du baptême du pont Louis-Riel de Sainte-Agathe le 13 octobre.

Le village de Sainte-Agathe se trouve dans le comté fédéral de Provencher, que le Père du Manitoba avait représenté à Ottawa. Mais comme on le sait, Louis Riel n'a pas pu siéger, bien qu'il avait prêté serment.

La cérémonie officielle du 13 octobre s'est déroulée en présence de plusieurs personnalités: Jake Epp, ministre fédéral de la Santé, Clayton Manness, ministre des Finances provincial, et Albert Driedger, ministre provincial de la Voirie.

Marcel Barrette représentant la municipalité rurale de Ritchot, et Norman Barnabé le Comité de développement de Sainte-Agathe. Parmi les quelque 100 personnes présentes figurait le petit-neveu de Louis Riel.

Jake Epp a offert au Comité de développement de Sainte-Agathe un drapeau canadien et Albert Driedger a offert un drapeau du Manitoba. Les 2 drapeaux seront placés à côté de la chaudière restaurée de l'ancien bateau à vapeur Le Cheyenne, qui doit prochainement être installée dans le village.

Les obligations en vente jusqu'au 1er novembre

Le fédéral a appris sa leçon

Si vous estimez que les obligations d'épargne sont un bon moyen pour placer de l'argent, vous avez jusqu'au 1er novembre pour en acheter.

A moins que le ministre des Finances décide d'arrêter la vente avant cette date. L'an dernier, les obligations d'épargne n'avaient été en vente que 5 jours.

Cinq jours qui ont suffit à battre tous les records. 17 milliards ont été vendus *(le gouvernement en voulait 13 milliards)*. Le précédent record avait été établi en 85: 15 milliards. Et pas moins de 4 200 000 Canadiens ont acheté des obligations *(3 millions en 85)*.



Cette année, le gouvernement fédéral veut engranger 13 ou 14 milliards. C'est-à-dire un peu plus que nécessaire pour rembourser les 12 milliards que devra verser le fédéral pour les obligations à échéance le 1er novembre.

Bien contents

Ce jour-là, la fameuse émission de 1981, qui avait un rendement de 19 et demi % la première année et 10 et demi au minimum pour les 6 années suivantes, arrive à échéance. La facture pour le gouvernement va s'élever à plus de 6 milliards de $.

«C'est une année exceptionnelle au point de vue des remboursements», précise Michel Lecours, représentant de la Banque du Canada. «Je me souviens, en 1981, des gens se moquaient du minimum garanti de 10 et demi %. Mais ensuite, les gens ont été bien contents de l'avoir! Ca aura donc coûté cher au gouvernement». *(1000$ placés à intérêt composé en 81 vont rapporter 2 220$).*

Vous pourrez acheter des obligations où vous verrez ce logo.

Un gouvernement qui a appris sa leçon. Cette année comme l'année dernière, il n' y aura pas de taux d'intérêt minimum garanti pour le reste de la durée de l'émission *(9 ans)*. A la place, c'est le taux offert pour l'année en cours qui sera en vigueur. Concrètement, toutes les obligations achetées en 87 rapporteront cette année 9.5%, le taux de cette année.

Un taux peu généreux, concède Michel Lecours. «La Banque du Canada mise sur le fait qu'elle va récupérer une bonne partie des obligations qui arrivent à échéance. Et donc se permet de donner un taux attrayant, sans être trop généreux».

Bernard BOCQUEL

Une nouvelle tendance se dessine

Le crash boursier de 87 a donné de nouvelles lettres de noblesse aux obligations d'épargne du Canada (*les Canada Savings Bonds*).

«Les courtiers les recommandent de plus en plus aux clients. La grande majorité des gens veulent des obligations dans leur portefeuille. Ça devrait durer pour au moins une couple d'années encore», estime Michel Lecours, un représentant de la Banque du Canada.

Ne pas y toucher

Cet attrait pour les obligations d'épargne du Canada peut se résumer en deux mots: sécurité et liquidité. Sécurité, parce que les obligations sont garanties par le gouvernement fédéral. Liquidité, parce qu'elles peuvent être encaissées en tout temps sans pénalité.

Deux avantages qui amenaient un gros inconvénient pour le gouvernement. Comme le souligne Michel Lecours, bien des gens achetaient des obligations pour les encaisser quelques mois plus tard, lorsqu'ils trouvaient un moyen de faire mieux fructifier leur argent.

Mais cette façon de voir les obligations d'épargne est peut-être en train de changer. L'an dernier, 42% des acheteurs ont opté pour l'intérêt composé. Donc sans doute «avec l'idée de ne pas y toucher», propose Michel Lecours. Durant les 5 années précédentes, seulement 30% choisissaient l'intérêt composé.

Il est bien sûr encore trop tôt pour savoir si ce nouveau phénomène dû au crash boursier deviendra la tendance. Chose certaine, la Banque du Canada espère que les acheteurs d'obligations les verront de plus en plus comme un investissement à moyen ou long terme. Et donc que l'intérêt composé va entrer dans les moeurs.

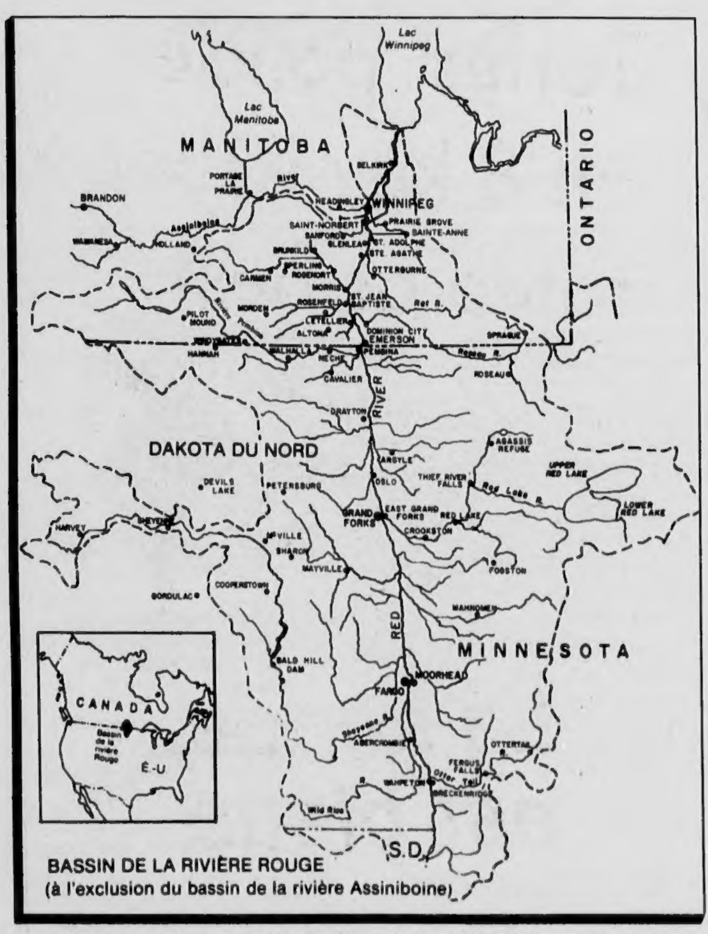
B.B.

Rectificatif

Dans les articles que nous avons consacrés à Raynald Labossière la semaine dernière, le nom de son fils Gérald s'est glissé une fois par inadvertance. Toutes nos excuses au père et au fils.

Pourquoi il y a des problèmes d'eau au Manitoba

L'eau, c'est toujours une question d'argent



La Rouge bénéficie des barrages qui sont installés sur son cours aux États-Unis.

Larry Whitney, c'est le «Monsieur eau» du ministère des Ressources naturelles. Il nous explique pourquoi, malgré ses 100 000 lacs, le Manitoba n'est pas à l'abri des problèmes d'approvisionnement en eau.

Lorsqu'on lui demande la raison des problèmes d'eau au Manitoba, Larry Whitney, goguenard, pointe du doigt une carte de la province. «Voyez vous-même, lance-t-il. La plus grande partie des réserves d'eau se trouve au nord parce que tous les cours d'eau se jettent dans la baie d'Hudson. Or l'immense majorité de la population, elle, vit au sud».

Résultat: 90% des ruisseaux et rivières situés au sud se retrouvent à sec durant une partie de l'année. Certains cours d'eau s'en tirent mieux que d'autres pour la simple raison que la nature a été plus généreuse avec eux.



Un problème de terre.

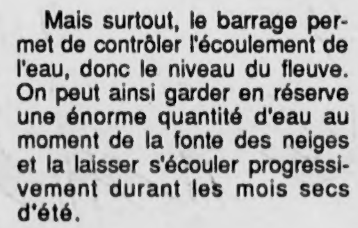
«L'eau provient de 3 sources principales», précise le responsable de l'exploitation des eaux au ministère des Ressources naturelles. «La pluie, la fonte des neiges, et la nappe phréatique *(eaux souterraines)*».

«Le problème, c'est que toutes les rivières ne bénéficient pas de la même quantité d'eau souterraine. Plus le lit est sablonneux et graveleux, plus la nappe phréatique est importante. C'est le cas de l'Assiniboine, notamment dans la région de Carberry. La Seine et la Rouge, par contre, sont beaucoup moins gâtées».

Pour corriger un peu les injustices de la nature, les hommes ont décidé de construire des barrages. Au Manitoba, le plus gros barrage est placé sur l'Assiniboine, à Shellmouth, à la frontière avec la Saskatchewan.

La solution: un barrage.

Les avantages d'un barrage comme celui de Shellmouth sont multiples. Il y a d'abord la constitution d'un immense réservoir d'eau utilisée pour les besoins quotidiens de la population locale, ainsi d'ailleurs que pour leur plaisir et celui des touristes.



Mais surtout, le barrage permet de contrôler l'écoulement de l'eau, donc le niveau du fleuve. On peut ainsi garder en réserve une énorme quantité d'eau au moment de la fonte des neiges et la laisser s'écouler progressivement durant les mois secs d'été.

Inondation

Au Manitoba, le seul vrai gros barrage est celui de Shellmouth. Les quelque 100 autres barrages sont nettement plus petits et leur usage demeure local. Alors pourquoi avoir privilégié l'Assiniboine qui pourtant, on l'a vu, est plutôt avantagée par la nature, grâce à son importante nappe phréatique?

En guise de réponse, Larry Whytney exhume d'une pile de dossiers un volumineux rapport intitulé: Royal Commission On Flood Cost Benefit Analysis. «Ce rapport a été produit en 1958 à la suite de l'inondation de 1950», explique-t-il.

«Il contenait 3 recommandations. Que l'on construise une digue autour de Winnipeg. Que l'on creuse un canal de déversement de l'Assiniboine vers le lac Manitoba au niveau de Portage-la-Prairie. Et que l'on bâtisse un énorme réservoir dans la région de Russel. Tout a été fait».

Pourquoi pas la Rouge?

Ne pourrait-on pas faire la même chose sur la Rouge, par exemple? «C'est un problème d'argent, répond Larry Whitney. Je ne suis pas sûr qu'il serait justifié d'engager de telles dépenses pour la Rouge».

«Avec les moyens financiers nécessaires, les ingénieurs peuvent tout faire. En Chine, en Inde, en Union soviétique, aux Etats-Unis et même au Canada, on est allé jusqu'à envisager des projets pour inverser le sens de l'écoulement de certains fleuves. Avec d'énormes barrages et d'énormes pompes, c'est envisageable. Bien sûr, cela supposerait des dépenses astronomiques. Le jeu n'en vaut pas la chandelle».

Laurent GIMENEZ

photo: Laurent Gimenez

Larry Whitney, chef du service d'exploitation des eaux au ministère des Ressources naturelles. «1988 a vraiment été une année bizarre. Dans certains coins, ça a été la pire sécheresse depuis les années 30. Dans d'autres, comme à Whitewater Lake, dans le nord du Mont Riding, on a enregistré des inondations record».

Transcona

Le bazar: une affaire de famille

L'événement annuel de la paroisse de Transcona, le bazar d'automne, aura lieu le dimanche 30 novembre au Centre culturel Assomption, 711 rue Léola.

Le bazar sera ouvert de 10h à 15h30. Le brunch traditionnel commencera à 10h30. «C'est toujours très populaire», indique Claudette Baril, l'une des organisatrices du bazar. «C'est pour ça qu'on commence un peu plus tôt cette année. Les gens viendront après la messe de 9h, y compris des paroisses environnantes».

Au chapitre des activités prévues au bazar, soulignons la présence de clowns pour amuser les enfants (*et peindre de beaux dessins sur leurs visages)* et une «pêche». Tous les comptoirs habituels seront également là: artisanat, tricots, pâtisseries, vêtements usagers, etc.

Il y aura aussi de nombreux tirages au sort avec plusieurs prix à gagner. Le gros lot sera un magnétoscope VCR. Le bazar d'automne est organisé chaque année par les Dames de l'Assomption, qui regroupe les femmes de la paroisse.

Mais comme le précise Claudette Baril, «tout le monde participe. Les hommes et les jeunes aussi. C'est une affaire de famille». L'année dernière, la bazar a permis de recueillir plus de 3 000 $ qui ont servi pour les dépenses de la paroisse.

Saint-Claude

Le meilleur marché aux puces

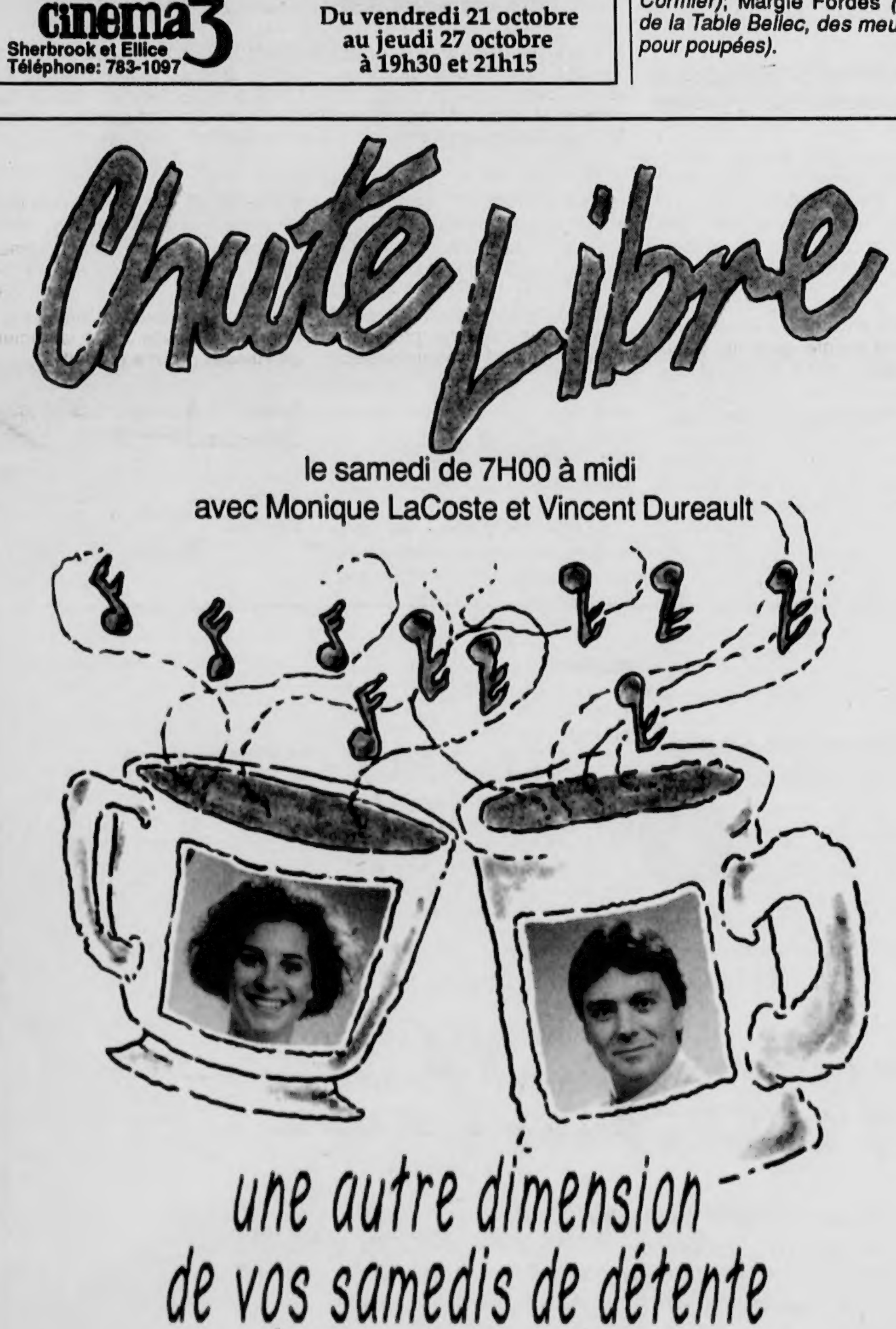
«C'est le plus grand succès qu'on ait jamais eu», estime Henri Bellec, le responsable du marché aux puces qui s'est tenu à Saint-Claude le 16 octobre.

Selon Henri Bellec, à peu près 300 personnes sont venues faire un tour et un profit net de plus de 850$ a été enregistré.

Henri Bellec attribue le succès du marché aux puces à la campagne d'information qui a précédé l'événement. "On a passé la nouvelle dans les journaux et on avait mis des affiches partout. Et puis les gens ont beaucoup travaillé. Tous les directeurs de la Société historique étaient là par exemple".

Plusieurs prix ont été attribués pendant le marché aux puces. Voici les gagnants: Lucien Tétreault *(1er prix, 50$ offerts par le Festival français)*; Marguerite Robard *(2e prix, album photo offert par la Caisse populaire)*; George Kitson *(prix d'entrée, 25$ offerts par Alain Cormier)*; Margie Fordes *(prix de la Table Bellec, des meubles pour poupées).*

L.G







The Globe and Mail

SATURDAY, OCTOBER 15, 1988

Tories' policies on 8 key issues rated as best

BY MICHAEL ADAMS, DONNA DASKO and JAMES MATSUI
© 1988 The Globe and Mail and Environics Research Group Ltd.



Canadians consider the Progressive Conservatives best able to deal with eight of 13 major issues confronting the country, according to the latest poll for The Globe and Mail by Environics Research Group Ltd.

crats and an eight-point drop for the Liberals since early September.

The poll indicates that party poli-

La sonde est bleue

❑ Pendant des mois, politiciens et experts confondus ont scruté les moindres tressautements de la ligne des sondages. Et un jour de septembre, l'oracle est tombé: la popularité des conservateurs est à la hausse, Brian Mulroney peut solliciter un deuxième mandat avec des chances raisonnables de garder son fauteuil de Premier ministre du Canada.

Depuis deux semaines, les sondages se bousculent aux portillons.

On est au point où même des promesses électorales mirifiques ont du mal à susciter les manchettes. Les milliards promis ont moins d'impact que le dernier sondage sur les intentions de vote des Canadiennes et Canadiens.

Les éditorialistes, après deux solides semaines de campagne électorale, commentent de moins en moins la validité des programmes avancés par les candidats et de plus en plus les sondages auxquels leurs journaux accordent une importance démesurée.

La cerise

La palme revient sans discussion possible au quotidien national, le Globe and Mail. Pendant quatre jours *(mercredi 12 à samedi 15)* , le Globe a distillé à la une les réponses d'un sondage Globe-Environics.

Toutes les facettes imaginables ont été abordées, la cerise ayant été réservée pour l'édition du samedi: ***Canadians consider the Progressive Conservatives best able to deal with 8 of 13 major issues confronting the country, according to the latest poll for The Globe and Mail by Environics.***

La touche finale a été donnée dans l'édition du lundi 17 octobre, toujours à la une du Globe: ***The opinion poll numbers seem clear: the Conservatives have surged dramatically, the Liberals have slumped, and the New Democrats have remained stable, increasing slightly.*** Encore que le journaliste, après avoir donné les chiffres, pousse le vice à parler d'une situation ***«that analysts describe as volatile».***

Mais que la situation soit volatile ou non, les stratèges des conservateurs devaient être aux oiseaux, puisque l'essentiel des réponses étaient favorables à leur parti. Les stratèges libéraux ***(s'il en reste...)*** devaient être en joual vert pour d'évidentes raisons. Toutefois, les stratèges de tous les partis peuvent au moins partager une inquiétude: les médias semblent de plus en plus enclins à établir leur propre agenda électoral.

En effet, plusieurs quotidiens ont décidé de ne plus affecter de journalistes pour suivre les trois chefs à la trace dans leurs tournées électorales. CBC continue de couvrir les moindres gestes des chefs, mais ce sont des journalistes ***(tous bilingues, il était temps)*** avec peu d'expérience qui font ce travail.

Les grosses vedettes experties restent au quartier général à Toronto pour avoir plus le temps de produire des analyses en profondeur.

C'est rassurant. Ça veut sans doute dire que bientôt on saura pourquoi les journaux qui ne passent pas leur temps à commanditer des sondages finissent par donner l'impression qu'il ne font pas leur travail.

❑ **Bernard BOCQUEL**

VITE LU, VITE SU

Winnipeg

Pour écouter Robert Bourassa

Le premier ministre du Québec, Robert Bourassa, prendra la parole au Canadian Club de Winnipeg mardi 1er novembre.

Les déjeuners-conférences du Canadian Club sont ouverts au grand public. Si vous êtes intéressé à écouter Robert Bourassa, vous avez jusqu'au 28 octobre pour réserver vos billets au 477-0436.

L'événement pendra place à l'Hôtel Fort Garry à compter de 11h45. Le dîner débutera à 12h15.

Le patrimoine de Saint-Boniface

Habiter au coeur de l'histoire



Claudine ZAMPRELLI

Ce qui rend Marcelle Marion différente de ses voisins, c'est qu'elle vit dans la deuxième plus vieille maison à Winnipeg. La Maison Kittson. Ce qui peut poser certains problèmes.

Située au 165, rue La Vérendrye, la Maison Kittson a récemment été déclarée un site historique par la province du Manitoba.

«Nous sommes fiers d'y vivre. C'est vraiment faire partie d'un patrimoine de façon concrète», assure la propriétaire.

Construite en 1878 par Normand Wilfred Kittson pour son fils Alexandre comme cadeau de noces, cette construction historique se trouvait au début au coin des rues Provencher et Collège *(aujourd'hui rue Langevin)*. Elle a été déménagée dans les 40 à son emplacement actuel.

Marcelle et son mari Ray Garnett habitent la maison depuis déjà 10 ans et la remettent à son état original en se basant sur des photos trouvées à la Société Historique de Saint-Boniface.

Ils ont reçu un octroi du gouvernement provincial pour pouvoir réaliser leur but. Les rénovations vont coûter environ 30 000$, dont la moitié sera payée par le gouvernement et l'autre par la famille Marion-Garnett.

Naturellement, en échange de cet argent, les propriétaires devront faire des concessions. «Il faut suivre strictement les codes de construction et adhérer aux recommandations du bureau des ressources historiques de la province», explique la propriétaire.

Un autre problème auquel ils ont fait face était la difficulté de trouver des contracteurs ayant le même goût pour l'histoire.



photo: Bernard Bocquel

Marcelle Marion et son mari Ray devant leur demeure historique. Pas facile de vivre dans la 2e plus vieille maison de Winnipeg.

Heureusement, ils ont déniché des ouvriers qui «étaient prêts à prendre le temps et garder l'intégrité de l'histoire de la construction».

«De temps à autre, on songe à laisser tomber le projet pour une petite maison à la campagne», confie Marcelle Marion. Mais à la pensée de tous les efforts déjà mis dans la réfection de la maison, ces petites faiblesses passagères s'évanouissent vite.

Claudine ZAMPRELLI

Les prix seront remis samedi 22

Une quinzaine au Grand Coeur

Les grands coeurs ne manquent pas au Manitoba. Air Canada et les journaux régionaux le savent bien. C'est pourquoi ils ont eu l'idée de lancer le Prix Grand Coeur Air Canada au début de l'année.

Nous avons demandé aux lectrices et lecteurs de nous faire des suggestions de grands coeurs, de personnes qui sont des bénévoles accomplis.

Résultat: les organisateurs du Prix Grand Coeur Air Canada vont remettre une douzaine de certificats et un Grand Prix à Marcelle Champagne d'Elie *(et de Saint-Boniface depuis quelques semaines).*

Marcelle Champagne recevra son Grand Prix lors d'une réception samedi 22 octobre, avec 9 autres grands gagnants du Manitoba anglophone.

Grâce à des lectrices et lecteurs de La Liberté, des certificats seront remis à: Germaine Marion, soeur Pauline Saurette, Joseph Legault, Jeannine Kirouac, Simone Gentes, Raynald Gamache, soeur Léonne Dumesnil, Cécile Dufour-Legault, Ethel Comeault, Russel Brewer et Joe Antoshkiw.

Nous savons aussi que le Scratching River Post de Morris va remettre une vingtaine de certificats samedi 22 ocotbre. Parmi les récipiendaires, il y aura Evéline Préfontaine et Lucien Curé de Saint-Pierre-Jolys.

Lucien Curé a 68 ans et depuis 8 ans s'est occupé de développer un terrain de golf, le Rat River-Rivière-aux-rats, dont il s'occupe encore avec son fils Gérard.


photo: Bernard Bocquel

Evéline Préfontaine, l'organiste de Saint-Pierre-Jolys qui recevra samedi 22 un certificat Grand Coeur Air Canada pour son incessant bénévolat, avait fait l'objet d'une feature au mois de décembre 1987.

Evéline Préfontaine recevra un certificat pour son inlassable dévouement à l'orgue de l'église de Saint-Pierre-Jolys. Un honneur qui ne surprendra pas celles et ceux qui avaient lu le feature que La Liberté avaient consacré à l'organiste de Saint-Pierre depuis 1958.

B.B.

VITE LU, VITE SU

Saint-Boniface

Développement et Paix

L'assemblée annuelle de Développement et Paix a lieu vendredi 21 et samedi 22 octobre à la Cathédrale de Saint-Boniface.

L'invité de cette année est Willy Amutenya, directeur de la Commission catholique pour la paix, la justice et la réconciliation à Windhoek, en Namibie.

Vendredi 21 à 19h30, Willy Amutenya prononcera un discours sur le thème: racisme, nous sommes tous responsables. Les inscriptions à l'assemblée annuelle de Développement et Paix peuvent se faire en appelant Aurore au 1-347-5407.



Laurent GIMENEZ

Villages

Aux yeux des étrangers, les gens de Saint-Claude apparaissent souvent impénétrables, farouches et rouspéteurs.

Ils cachent pourtant un autre visage, moins visible peut-être, mais tout aussi réel.

N'est pas de Saint-Claude qui veut!



photo: Laurent Gimenez

Lucille Bazin prépare un ouvrage sur le centenaire de Saint-Claude qui doit paraître en 1989 ou 1990. En 1902, 10 ans après l'arrivée des premiers colons, la population atteignait déjà 364 personnes, dont 286 Français.

«Entre Français et Canadiens français, ça ne marche pas toujours». Cette phrase entendue à Saint-Claude reste presque aussi vraie aujourd'hui qu'il y a 80 ans.

Saint-Claude est peut-être le village le plus français du Manitoba. Il n'est pas rare d'y rencontrer quelqu'un dont les parents ou les grands-parents ont vu le jour dans la mère patrie.

Dans son livre sur Les Français dans l'Ouest canadien, paru en 1959, Donatien Frémont remarquait que les «colons *(de Saint-Claude)* sont demeurés profondément attachés à la mère patrie».

A tel point, ajoutait Donatien Frémont, qu'ils «ont même apporté avec eux un certain climat favorable à la reprise des querelles du vieux pays. Il y a des «réactionnaires» et des «démocrates» (allusion aux séquelles de la Révolution française de 1789).

Aujourd'hui, le bien-fondé de la République française n'oppose plus les gens de Saint-Claude. Mais d'autres divisions ont fait leur apparition dans le village. Plus ténues, moins dures sans doute, mais bien réelles. Ainsi, pour beaucoup, la distinction existe toujours entre les Saint-Claudiens de naissance et ceux qui sont arrivés plus tard, souvent du Québec.

Le problème est d'autant plus aigu que les familles fondatrices, les Rey, les Arbez, les de Moissac, entre autres, se font de moins en moins nombreuses. «L'aristocratie de Saint-Claude», comme disent certains, doit donc laisser place à des nouveaux venus, des «immigrés», dont les premiers pas dans le village sont parfois difficiles.

Témoin l'expérience de Raymond Théroux, originaire de Notre-Dame-de-Lourdes et agriculteur à Saint-Claude depuis 1966. «La personne à qui j'ai acheté la propriété avait un contrat avec un fournisseur d'essence de Saint-Claude. Eh bien ce fournisseur n'est jamais venu me voir pour un nouveau contrat. Pendant des années j'ai dû faire affaire avec quelqu'un de Lourdes».

Cette méfiance, ou tout au moins cette réserve vis-à-vis des étrangers, les «nouveaux-venus» ne sont pas les seuls à la ressentir. Henri Bellec, un pur Saint-Claudien né de parents bretons, n'a jamais quitté son village. Il se souvient d'un épisode vécu il y a une dizaine d'années, alors qu'il était président de la Chambre de commerce locale.

«La société de développement régional Pembina Valley voulait installer dans le village une usine d'aliments pour animaux. A une condition: que le village devienne membre de la société et paye une cotisation».

«On est allé trouver le conseil municipal mais il n'a pas été possible de le convaincre. Les conseillers disaient que Pembina Valley favoriserait les intérêts de Carman (village proche de Saint-Claude) et pas les nôtres. Je suis sûr pourtant que l'association aurait été bénéfique pour le développement du village».

Aujourd'hui, Saint-Claude ne fait toujours pas partie de la société de développement régional Pembina Valley. Et il n'y a plus de Chambre de commerce dans le village.



photo: Laurent Gimenez

Raymond Théroux, vice-président de la Société historique de Saint-Claude. Un des projets cette année: repeindre le plafond du musée La Chapelle comme celui de l'ancienne église du village, c'est-à-dire en bleu avec des étoiles.

Des réalisations discrètes

«Les gens de Saint-Claude sont aussi bons et aussi courageux que ceux de n'importe quel autre village. Seulement, ils ne se vantent pas de ce qu'ils font».

L'opinion de cette résidante de Saint-Claude exprime l'un des principaux traits de caractère des Saint-Claudiens: la discrétion. Une discrétion que d'aucuns interprètent parfois comme de la passivité ou de l'indifférence.

Pourtant, les projets pour lesquels les gens de Saint-Claude ont dépensé temps et énergie ne manquent pas. «Quand c'est pour une bonne cause, on se mobilise», soutient Henri Bellec, ancien président de la Société historique de Saint-Claude.

On se souvient encore dans le village de la première année où un pavillon français a fait son apparition à Folklorama. Sollicités, les Saint-Claudiens ont répondu en formant un groupe de 35 personnes, les Troubadours, qui sont allés chanter au Festival des nations.

Sans la participation financière des paroissiens, la résidence pour handicapés, qui accueille 8 pensionnaires, n'aurait jamais vu le jour. Ni l'étonnante église construite par Etienne Gaboury en 1964 et qui, bien que contestée au début, fait maintenant la fierté des Saint-Claudiens.

«Il y a tellement de belles choses qui se font, sans qu'on en souffle mot, explique une résidante. C'est comme ça ici. On est discret. On fait les choses et puis ça finit là. Prenez l'exemple de Raymond Danais. C'est un monsieur âgé qui a construit lui-même de superbes violons pour chacun de ses enfants. Quand on veut voir les belles choses, on les trouve».

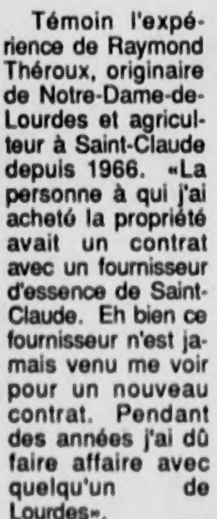


photo: Laurent Gimenez

«Quand la vieille église a été détruite, il y a eu un prélèvement de fonds pour sauver le clocher. Il se trouve maintenant sur le terrain de l'église», rappelle Henri Bellec.

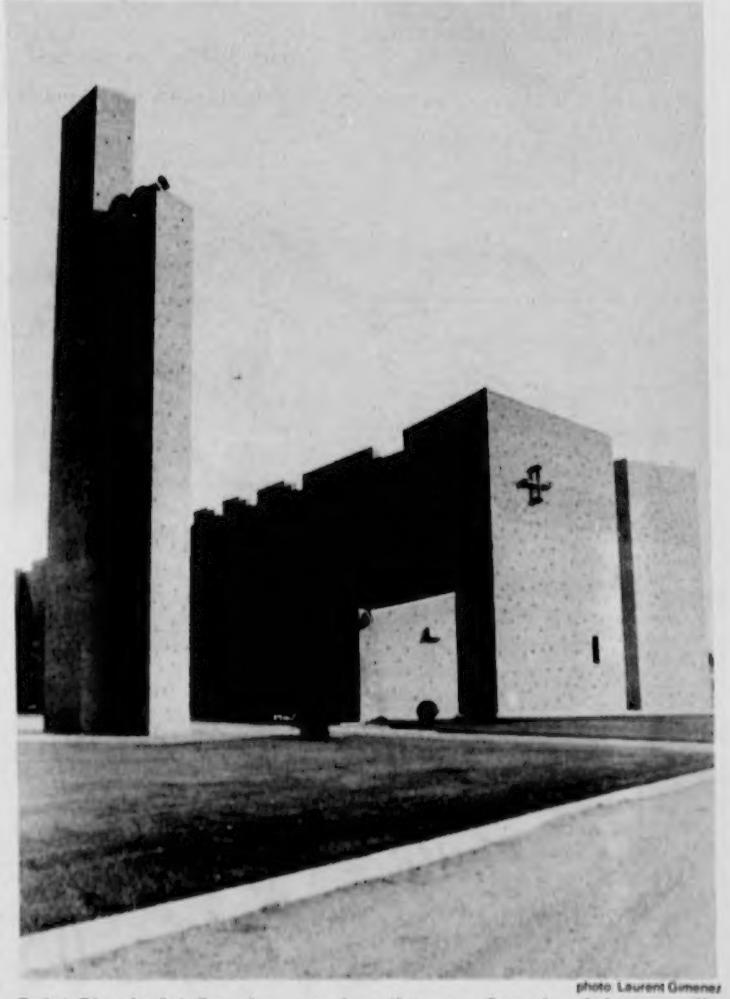


photo: Laurent Gimenez

Saint-Claude fut l'un des premiers lieux au Canada où la nouvelle architecture religieuse inspirée de Vatican II trouva à s'exprimer. Construite en 1964 par Etienne Gaboury, l'église est citée en ces termes dans la Canadian Encyclopedia of Architecture: *«Some modern churches in Canada have received wide publicity, for instance Etienne Gaboury's Precious Blood Church in Saint-Boniface, but at least equally satisfactory is the Parish Church of Saint-Claude, in Saint-Claude, Manitoba, that is rarely mentioned».*

Quelques dates importantes à noter

Ce qu'il faut savoir pour voter

Pendant que les experts font les analyses des sondages qui donnent actuellement un net avantage aux conservateurs et que les politiciens continuent d'accumuler les promesses, le 21 novembre se prépare sur le terrain.

Le directeur général des élections, Jean-Marc Hamel, s'attendait à la décision de la Cour fédérale de donner le droit de vote aux handicapés mentaux.

Si bien que dorénavant, ces patients seront traités de la même manière que les patients des hôpitaux et seront habilités à voter à l'hôpital. Soulignons qu'à la dernière élection provinciale manitobaine, les handicapés mentaux avaient déjà pu exercer leur droit de citoyen canadien.

Le recensement.- En principe, le recensement des électrices et électeurs est terminé depuis jeudi 20 octobre. Voici les renseignements importants à retenir:

- Si au plus tard le 28 octobre vous n'avez pas reçu un avis de recensement, cela signifie que votre nom ne figure pas sur la liste électorale. Il faudra alors entrer en contact avec le bureau d'Elections Canada de votre circonscription.

- Pour connaître le numéro de téléphone de ce bureau d'Elections Canada, appelez tout simplement le Service de renseignements aux citoyens: 945-3744 *(Winnipeg)*; ou 1-800-282-8060 *(sans frais)*.

- La date limite pour vous inscrire sur la liste électorale est le 2 novembre si vous habitez le rural et le 4 novembre si vous habitez une zone urbaine.

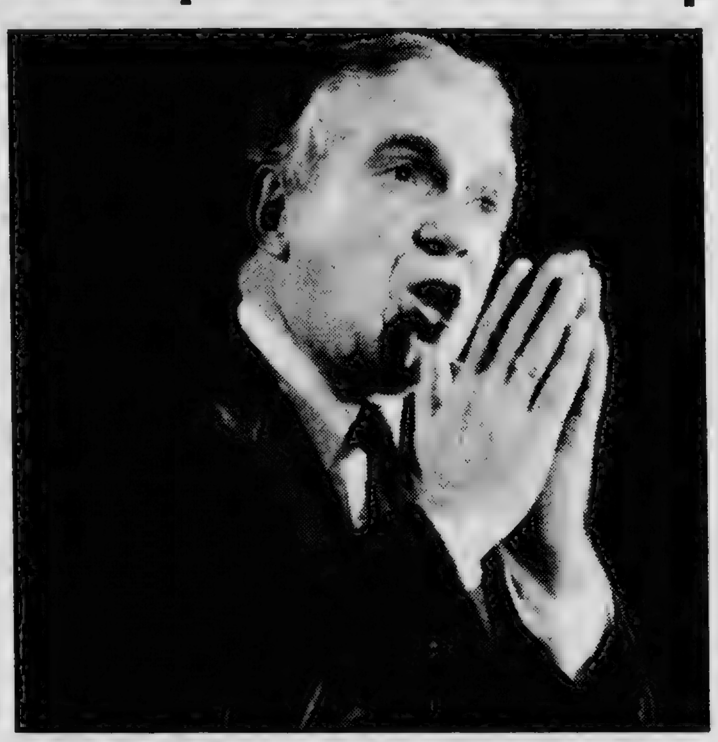
Il faut souligner que les règles du jeu pour une élection fédérale ne sont pas les mêmes que pour une élection provinciale. Pas question de pouvoir vous présenter le 21 novembre à un bureau de scrutin si vous n'êtes pas inscrit sur la liste électorale.

Une seule exception de taille, cependant. Si vous êtes un électeur rural, vous pourrez voter même si votre nom ne figure pas sur la liste électorale. *(Vous devez habiter dans une ville de moins de 5 000 habitants).*

Pour profiter de cette mesure spéciale, un autre électeur dont le nom figure sur la liste de votre propre section de vote doit répondre de vous au bureau de scrutin. Précisons que cette mesure spéciale ne s'applique pas pour le vote anticipé.

Si d'ores et déjà vous savez que vous ne pourrez pas voter le 21 novembre, sachez que trois occasions vous seront données dans des bureaux spéciaux: le samedi 12 novembre, le lundi 14 novembre et le mardi 15 novembre.

Bernard BOCQUEL



Les prières d'Ed Broadbent ont finalement porté fruit à Saint-Boniface, où le NPD a nommé avec une rare discrétion son candidat. Il s'agit d'Allan Turner, le président de l'association du Nouveau parti démocratique de la circonscription provinciale de Saint-Boniface. Le candidat libéral est Ronald Duhamel. Le candidat conservateur est le député sortant, Léo Duguay.

La Sagouine va rester neutre

Antonine Maillet n'a pas dit oui tout de suite lorsqu'on lui a proposé d'animer le débat des chefs en français lundi 24.

«J'ai compris qu'on voulait sortir des sentiers battus», a expliqué l'auteur de la Sagouine, qui promet une neutralité à toute épreuve.

L'Acadienne assure que même pendant la partie du débat qui portera sur la condition de la femme, «Il faudra qu'on oublie que je suis une femme».

Antonine Maillet ne perçoit pas son choix comme une sorte de clin d'oeil à l'Acadie. Certes elle se considère acadienne, mais une Acadienne qui fait partie de la francophonie nord-américaine.

Elle a l'intention de créer une atmosphère détendue, de sorte que les chefs puissent donner le meilleur d'eux-mêmes dans un climat serein.

Le débat sera découpé en trois tranches d'une heure. La première heure sera consacrée à des questions très générales. Comme le libre-échange ou l'économie. La deuxième heure portera exclusivement sur la condition de la femme.

Et la troisième heure du débat sera à nouveau consacrée à des thèmes généraux.



photo Daniel Tougas

Antonine Maillet laissera la vedette aux politiciens.

En tout, 9 mini-débats de 5 minutes chacun, entrecoupés entre chaque ronde par une période de 30 secondes qui sera réservée à une question posée par les journalistes présents.

VITE LU, VITE SU

Élie

Le soleil est convié au souper

Les organisateurs du souper paroissial d'Elie, qui aura lieu ce dimanche 23 octobre, sont prêts à recevoir 800 convives. Mais tout dépendra du temps.

«Le nombre de gens qui viennent dépend pas mal du temps, explique Noëlline Bernardin. S'il fait froid et nuageux, les gens ont tendance à rester chez eux. S'il fait beau, ils se disent: pourquoi on irait pas faire un tour à la campagne?».

Un bon nombre des convives habituels du souper paroissial d'Elie sont en effet des personnes originaires de la paroisse et établies à Winnipeg. Pour eux, c'est un peu l'occasion d'un retour aux sources.

Le souper, organisé par les 8 membres du conseil paroissial, se tiendra de 16h30 à 19h à l'Institut collégial Saint-Paul à Elie.

Le prix des billets est de 6$ pour les adultes, 3$ pour les 5 à 12 ans et 1$ pour les moins de 5 ans.

L.G



photo: Hubert Pantel

La première pièce de la saison 1988-89 du Cercle Molière n'est vraiment pas le fun à voir. Basée sur l'histoire véridique de quatre jeunes Juifs en route pour un camp de concentration nazi, Monsieur Fugue se termine le 22 octobre.

Ci-haut, l'équipe au complet de Monsieur Fugue: Première rangée (de g. à d.): André Soulodre (le lieutenant Frobbe); Louise Fiset (régie); Raymond Lemieux (éclairage); Richard Dupas (directeur technique); Lindsay McKechnie-Knox (maquillage); Roger Rey (le commandant Christophe); Roland Mahé (directeur artistique) et Bernard Rondeau (éclairage).

Deuxième rangée (de g. à d.): Joël Marcoux (Abracha); Christian Molgat (Yossele); Jean-Guy Roy (Monsieur Fugue); Daniel Waters (Iona); et Danyelle Bolly (Raissa).

Troisième rangée (de g. à d.): Marc Bertrand (technicien); Réjean Labrie (décors); Louis Gagné (accessoiriste); et André Granger (Grobbe).

Théâtre

La compagnie de théâtre Agassiz

Trois femmes et Claude Dorge

Tout comme de bons cancans, la première pièce de la saison de la compagnie de théâtre Agassiz a beaucoup voyagé. Et rapidement.

Sex Tips for Modern Girls a ouvert à Vancouver en février 1985. Depuis elle a fait le tour du monde: Kamloops, Edmonton, Calgary, Cincinnati, Philadelphie, Kansas City, la Nouvelle Zélande, et maintenant, Winnipeg.

Une comédie musicale qui explore la vie, les amours et les relations interpersonnelles telles qu'elles se présentent à trois femmes «uniquement ordinaires», nous dit-on. Une pièce qui pourrait offusquer certaines personnes, nous prévient-on.

La présentation winnipégoise met en vedette Maggie Nagle *(connue des habitué(e)s du Prairie Theatre Exchange)* et Claude Dorge *(connu des habitué(e)s du Cercle Molière).*

***Sex Tips for Modern Girls**, au Gas Station Theatre, Village Osborne, jusqu'au 6 novembre. Renseignements: 942-6140.*

Au Prairie Theatre Exhange

Wendy Lill au Danemark

Au cas ou vous n'êtes pas encore allé faire un tour au Prairie Theatre Exchange. My Memories of You de la dramaturge Wendy Lill se poursuit jusqu'au 30 octobre.

Une petite friandise: The Occupation of Heather Rose, une pièce écrite par Wendy Lill pour le PTE en 1986, sera présentée au Danemark par leur plus ancienne compagnie de théâtre: Tukak Teatret.

Ce n'est pas la première fois que l'Ouest canadien sera présenté sur les planches danoises: L'Ecstasy of Rita Joe a eu cet honneur.

***My Memories of You.** Au Prairie Theatre Exchange, 160, rue Princess, jusqu'au 30 octobre. Billets: 942-7291.*

Au Manitoba Theatre Centre

Rien à perdre

Les fauteuils sont bourrés et confortables. La pièce: «B Movie, The Play» est drôle au sens américain du mot. Le slapstick, ça peut être divertissant.

***Manitoba Theatre Centre**, 174, Market. Jusqu'au 12 novembre. Billets: 942-6537.*

Expositions

Deux vernissages et de nombreux voyages

Les artistes de chez nous ont quitté l'enceinte du Centre culturel franco-manitobain le 16 octobre. Histoire de se balader à travers le Manitoba pour un mois.

Sept villages accueilleront la mini-exposition d'oeuvres des artistes de chez nous du CCFM. Mais il y a plus. En collaboration avec les Éditions des Plaines, des mini-salons du livre auront lieu en même temps.

Voici l'horaire de l'exposition et de la librairie ambulantes.

Letellier: Au Club d'âge d'or du 24 au 28 octobre. Renseignements: Yvonne Desautels: 737-2330.

Notre-Dame-de-Lourdes: Au Centre Dom-Benoît, du 31 octobre au 4 novembre. Renseignements: Alice Meyer: 248-2430.

Saint-Adolphe: À l'école de Saint-Adolphe, du 7 au 11 novembre. Renseignements: marielle Dupont: 883-2182.

Lorette: À la Salle paroissiale, du 14 au 18 novembre. Renseignements: Gisèle Loyer: 878-2887.

La Broquerie: À l'école Saint-Joachim, du 21 au 25 novembre. Renseignements: Hermance Granger: 424-5387.

Sainte-Anne-des-Chênes: Au centre culturel, du 28 novembre au 2 décembre. Renseignements: Claire Noël: 422-8847.

Saint-Pierre-Jolys: À la bibliothèque publique, du 4 au 9 décembre. Renseignements: Claudette Musik: 433-7729.

Satire sociale, cycles éternels

Le dimanche 23 octobre, de 14h à 17h, il y aura le vernissage de deux expositions qui sont, pour le moins, différentes.

Hélène Kurtis - Salon de beauté, une satire sociale par le biais de sculptures grandeur-vie, est signée Hélène Pelletier. À la Galerie I du CCFM jusqu'au 27 novembre.

Oeuvres récentes, de Noëlla Muruvé, c'est l'exploration des «cycles éternels de l'histoire de la femme» à travers l'héritage moyen-oriental de l'artiste. À la Galerie II du CCFM jusqu'au 27 novembre.

***Hélène Kurtis et Oeuvres récentes.** Vernissage le dimanche 23 octobre de 14h à 17h au Centre culturel franco-manitobain, 340, boulevard Provencher.*

Culture

Une nouveauté pour les nouveaux parents

La berceuse dépoussiérée

photo: Lucien Chaput

Connie Kaldor (debout à gauche), Carmen Campagne (debout à droite) et Stéphanne assise sur les genoux de sa grand-mère, Marguerite (née Giraudier) Campagne. Carmen raconte: "Lorsque la mère de mon mari (Daniel Fortier) a entendu La poulette grise, elle m'a dit: "là, je peux me voir sur les genoux de mon grand-père".

Des fois, on se tanne de toujours chanter les mêmes chansons. Parlez-en à Carmen Campagne *(anciennement du groupe fransaskois Folle Avoine)*, qui vient de terminer d'enregistrer avec Connie Kaldor un nouveau disque de berceuses.

«Stéphanne avait 16 mois», raconte Carmen Campagne. «En allant à Willow Bunch, je disais à Connie que je chantais toujours les mêmes berceuses. Je lui ai demandé si elle en connaissait d'autres».

Les deux artistes originaires de la Saskatchewan se sont vite rendues compte que ça prenait du nouveau dans ce domaine. «J'ai 28 amies qui ont accouché depuis un an et demi», lance Connie Kaldor avec son sens d'humour qui lui est propre.

«Alors Carmen et moi on s'est dit: on veut des nouvelles berceuses. Quand le bébé est naissant, les anciennes berceuses, c'est bien. Mais lorsqu'elle ou il sont plus vieux, ça en prend des nouvelles, avec des paroles qu'un enfant peut comprendre».

«Tout ce qui calme...»

«Personne n'avait vraiment composé de nouvelles berceuses», reprend Carmen Campagne, qui est aujourd'hui enseignante. «C'est sans doute le premier disque de nouvelles berceuses. Et c'est certainement le premier disque bilingue de berceuses».

Le disque comprend 13 berceuses dont 6 en français, 5 en anglais et deux bilingues. Certaines ont une mélodie traditionnelle, mais avec de nouvelles paroles.

«Maman fait dodo est un bon exemple de la façon qu'on les a composées», explique Connie Kaldor. «J'ai tout simplement demandé à Carmen ce qu'elle disait à Stéphanne pour la calmer».

«Les paroles de la chanson, ajoute Carmen Campagne, c'est les mêmes paroles que je lui disais lorsqu'elle se réveillait la nuit: maman fait dodo, papa fait dodo...»

Tout comme le projet *(c'était censé être une cassette pour les amies seulement)*, «les nouvelles berceuses ont grandi», ajoute Connie Kaldor.

«Aline *(la soeur de Carmen)* m'a demandé de garder son bébé», relate Connie Kaldor pour expliquer l'évolution de «Coulees and Sloughs», sans doute la première berceuse au sujet des prairies canadiennes.

«En la chantant, Benoît s'endormait. Mais tout à coup, à cause de la sonorité de certains mots, il se réveillait en sursautant. Alors, je savais qu'il fallait changer certaines paroles: aller avec *«wind in the willows»* qui est plus doux que ce qu'il y avait au début».

«Une berceuse, c'est un certain rythme, c'est la répétition, c'est des paroles et des mélodies simples», souligne Carmen Campagne. «C'est tout ce qui calme un bébé».

Lucien CHAPUT

***Lullaby Berceuse:** de Carmen Campagne et Connie Kaldor, Oak Street Music, Winnipeg. Distribution: A & M Records. Disque et cassette disponibles maintenant chez les disquaires à travers le Canada.*

Pour les enfants

Des marionnettes, un gros nounours et le clown Samuel accompagneront Suzanne Pinel dans un spectacle pour enfants au gymnase du CCFM. Trois spectacles: vendredi 21 octobre à 19h30; samedi 22 octobre, à 13h et à 15h. Billets: 6,50$ (233-8972).



photo Lucien Chaput

Michelle, Annette, Suzanne et Paul Campagne, c'est Hart-Rouge, ici en visite au magasin de disques Music-Plex au centre-ville de Winnipeg avant leur départ pour une tournée dans l'Est canadien. "Montréal et Toronto en octobre. En novembre, on fait le circuit Régina, Calgary et Vancouver pour la promotion du disque", explique Suzanne Campagne.

A la question, où se procurer le disque, le groupe répond, en unisson: pas chez nous! Mais dans tous les magasins de disques au Canada. Le disque, intitulé tout simplement "Hart-Rouge", est distribué par CBS Records.

C'est pas possible!

Payer pour voir des publicités

A la Galerie d'art

Elles sont revenues. Les 100 meilleures publicités de 1987 seront à la Galerie d'art de Winnipeg du 1er au 13 novembre.

Notez les jours et les heures. C'est pas garanti que vous pourrez rentrer dès le premier essai.

Les publicités gagnantes au Festival international de publicité de Cannes sont incroyablement populaires. Les Winnipégoises et Winnipégois font la queue pour entrer dans la salle.

Du 1er au 13 novembre, à 19h et 21h. Il y aura également une présentation à 14h les samedis et dimanches, ainsi que le vendredi 11, le Jour du Souvenir.

Au Cinéma 3

Depardieu

La seule salle de cinéma indépendante de Winnipeg présente, du 21 au 27 octobre, le film Les compères.

Les critiques maintiennent que ce film qui met en vedette Gérard Depardieu et Pierre Richard est non seulement aussi drôle que la Cage aux folles, mais beaucoup plus abordable. Jugera qui verra.

***Cinéma 3**, angle Ellice et Sherbrook. A 19h30 et 21h15. Prix: 4$, 3$ pour les étudiant(e)s. Renseignements: 783-1097*

L'ONF au Collège

Un complot jazz

Le Jazz, un vaste complot, sera présenté au Café-rencontre du Collège de Saint-Boniface le mardi 27 octobre à 12h.

Ce film a été tourné lors du Festival international de jazz de Montréal en 1987. Présenté dans le cadre de la semaine d'information au Collège de Saint-Boniface. L'entrée est gratuite.

Toujours à la Galerie

La Grande illusion

La série de films français réalisés par les maîtres cinématographiques de la France se poursuit jusqu'au 30 octobre.

❒ Vendredi 21 octobre: Zéro de conduite (1933) de Jean Vigo à 19h30 et Vampire (1931) de Carl Théodor Dreyer à 20h30.

❒ Samedi 22 et dimanche 23 octobre: Deux oeuvres de Jean Renoir. La Grande illusion (1937) à 19h30 et le Fleuve (1951) à 21h30.

***La Galerie d'art de Winnipeg**, 300, boulevard Memorial. Prix: 4$, 3$ pour les membres. Renseignements: 786-6641, poste 212.*

Cayouche re-rue

Quelques caricatures de Cayouche décorent maintenant les murs de la bibliothèque publique de Saint-Boniface, angle Taché et Provencher.

Pour celles et ceux qui avaient manqué l'exposition "Les coups de patte de Cayouche" au CCFM en août. Et pour tous ceux et celles qui ne se lassent pas de voir le génie du petit poney de la Rivière-aux-Rats.

Tirez avantage du
dépôt à terme!

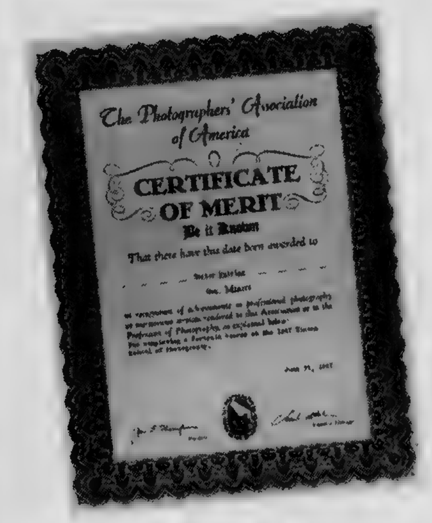
Le ***dépôt à terme*** de votre caisse populaire est un moyen sécuritaire de placer vos économies pour une période déterminée, tout en obtenant un rendement très profitable.



☐

Hommage à Hector Poirier

Revivez de beaux moments



Hector Poirier a suivi plusieurs stages de perfectionnement, dont un à Winona en 1947.

Hector Poirier, le photographe professionnel pendant plus d'un demi-siècle a vraiment aimé la page que La Liberté lui a consacré voilà 15 jours.

Mais il n'a vraiment pas aimé la photo que nous avions prise lors de l'entrevue à l'Hospice Taché, nous a confié sa femme, Alice Poirier.

«J'aime pas mon portrait, a-t-il lancé. J'ai vraiment l'air si vieux?» C'est ça qui arrive quand on est photographié par un journaliste qui est à la recherche d'une photo d'ambiance pour illustrer un article. Une photo pour traduire un mood.

Alors cette fois, nous avons décidé de changer de mood en passant une photo d'Hector Poirier tout sourire, tout heureux d'être entouré d'instantanés de son passé, de souvenirs précieux pour de nombreuses familles canayennes.

Le privilège du photographe professionnel, c'est d'avoir le pouvoir d'immortaliser des personnes avec style et talent. Le pouvoir du journal, c'est de donner le plaisir à ses lectrices et lecteurs de remonter dans le temps pour, sans doute, se remémorer de bons souvenirs.

Bernard BOCQUEL



Hector Poirier. Souvenirs... photo Bernard Bocquel



Albert et Yvette Turenne (1941)



Juliette McNair (née Parent), à gauche; Ernestine Parent (née Dionne), au centre et Lorraine Pittoors (née Parent)(1940)



Monique Chaput (7 ans - 6 juillet 1963)



Raymond et Emilien Poirier (1945)



Claude Létienne et Bella Lafrenière (8 juillet 1944)



Ginette Dupasquier (née Préjet) (1952)



Marie-Ama Deslaurier (1940)



Albert Sabourin et Simone Valcourt (31 août 1943)



Armand et Emilienne Poirier (1942)

Pierrette Chaput
(juillet 1956)



Suzanne Prince
(1941)



Michelle Cenerini (1957)



Maurice Girard et Simone Allarie
(19 avril 1945)



François-Xavier Chaput et
Elie-Anne Godin (10 juin 1944)



La famille Athanase Proteau (1965)
1ère rangée: Gérald, Hedvidge (Fontaine), Athanase
2e rangée: Laurent, Daniel, Paul, Gilberte, Denise, Rosemarie, Hélène




Marcel Muloin
(5 ans - 1945)



Isabelle Dansereau (née Rajotte)
(1945)



Marie-Anna et George Grenier
(1959)



Noël et Marie (née Lussier) Alarie
(27 octobre 1943)



(de gauche à droite) Bernard Caron, Yvonne Steiner, Monique Bernardin, Marthe Désilets, Fleurette (née Bernardin) Caron, Charles Caron, Raymond Bernardin, Rose-Marie Regan, Louis Bernardin.
(20 septembre 1952)



Corinne Leblanc
(1953)



Gabrielle Dupas
(août 1938)



Arthur et Evelyne Morin
(26 octobre 1945)



Roland et Pierrette Ménard
(19 octobre 1963)



Emile et Jennet (née Speed)
La France (le 31 juillet 1937)

Affaires extérieures Canada   External Affairs Canada

Secrétaires, service à l'étranger

Le ministère des Affaires extérieures Canada recherche des secrétaires pour remplir diverses fonctions à l'étranger, notamment recevoir les visiteurs, répondre aux demandes téléphoniques, rédiger et dactylographier la correspondance ainsi qu'organiser des réunions.

Compétences: Les candidats doivent avoir terminé avec succès deux années d'études secondaires et posséder de l'expérience en secrétariat; la connaissance de l'anglais et du français est essentielle. Les candidats doivent passer un examen linguistique, de même qu'un examen de sténographie (s'il n'y a pas de diplôme), et de dactylographie. Il faut également résider au Canada.

Nous vous offrons un salaire de base 18 542 $ accompagné d'une prime au bilinguisme de 800 $ et la participation à des régimes d'assurance-maladie et d'assurance dentaire. Vous avez aussi droit à des allocations exonérées d'impôt lorsque vous servez à l'étranger. Après une période initiale réussie à Ottawa, vous serez posté dans différents pays.

Acheminer votre demande d'emploi en y joignant un certificat de scolarité approprié et un diplôme en sténographie et en indiquant le numéro de référence 88-EXT-OC-6050-SBL, à:

Affaires extérieures Canada
APSO-SCY
Ottawa (Ontario)
K1A 0G2

Date limite: le 31 octobre 1988.

This information is available in English by dialing (613) 996-3386

Canadä

Affaires extérieures Canada offre des chances égales d'emploi à tous.

Daniel Marois, Craig Janney, Zarley Zalapski

Une année extraordinaire pour les recrues

Pour ceux qui s'inquiétaient pour la Ligue Nationale si les grosses vedettes quittaient, finies les inquiétudes! La relève arrive. Et en trombe.



André BRIN

Denis Potvin, Mike Bossy et Rick Middleton sont partis. Marcel Dionne, Borje Salming et Larry Robinson en sont à leur dernier souffle.

On commence seulement à s'habituer à une ligue sans Brad Park, Gilbert Perreault et Terry O'Reilly...

Mais je ne suis pas un de ceux qui se lamentent de leur absence. Les jeunes qui les remplacent leur font justice. L'année 88-89 s'annonce comme la preuve parfaite.

Tous les quatre ans, à la suite des Jeux olympiques, il y a une vague de nouveaux joueurs qui arrivent dans la Ligue. Et le groupe «Calgary» promet.

Craig Janney et Bobby Joyce ont fait surface en séries l'an dernier. Plusieurs oublient déjà qu'ils ne sont que des recrues.

Marcel Dionne quittera sans doute au cours des prochaines années. Mais à Toronto, il y a un jeune qui lui ressemble beaucoup, du nom de Daniel Marois. Marois a toutes les qualités à l'attaque qu'on a toujours associé à ce vétéran du circuit depuis 1971.

Les «Flying Frenchmen»

Toronto sera peut-être les «Flying Frenchmen» des années 80, avec un Vincent Damphousse qui commence à se placer les pieds à sa troisième saison professionnelle.

D'accord, la relève est arrivée à l'attaque. Mais qu'arrivera-t-il à la défense où on a perdu des grands comme Potvin et Park au cours des 5 dernières années.

Eh bien les diplômés de 88 forment un groupe qui rivalisera avec les exploits de leurs aînés. Trent Yawney, Zarley Zalapski, Wayne McBean et Chris Joseph feront partie de la meilleure génération de défenseurs depuis longtemps.

Si l'on ajoute à cette liste Glen Wesley et Calle Johanssen et celui à qui Lafleur vole les manchettes à New York, Brian Leetch, l'avenir est prometteur. Et dire qu'après Johanssen, 22 ans, ils ont tous 20 ans et moins!

On a peut-être manqué de louanger ce groupe à cause de toutes les manigances qui ont marqué cet été. Mais d'ici cinq ou six ans, on parlera de la campagne 88-89 comme d'une des années les plus extraordinaires pour les recrues.

André Brin est chroniqueur sportif au Ce Soir de Radio-Canada.

Voici la liste des finalistes de la Grande Dictée

Jeanne et Vincent vont en voyage!

Le suspense est terminé. Jeanne Chiasson est la grande gagnante dans la catégorie adultes et Vincent Gaudet *(école Précieux-Sang)* dans la catégorie jeunes.

Jeanne Chiasson recevra deux billets aller et retour Winnipeg-Nice; Vincent Gaudet deux billets aller et retour Winnipeg-Montréal.

Bernard Desgagné s'est classé deuxième dans la catégorie adultes. Il recevra 300$ de la Fédération des Alliances Françaises du Canada. Carmelle Rémillard s'est placée deuxième dans la catégorie jeunes et obtiendra 200$ de la Délégation de l'Alliance Française de Paris.

200 adultes avaient participé à la Grande Dictée, sans compter les écoliers d'écoles françaises et d'immersion. Dans la catégorie adultes, 22 personnes s'étaient qualifiées pour la dictée de mardi 18 octobre, qui a été retransmise en direct par CBWFT.

Participant(e)s de la catégorie adultes: Albert Dequier, Saint-Malo; Annette Le Méal, Notre-Dame-de-Lourdes; Simone Kleinschmit, Saint-Boniface; André Fauchon, Saint-Boniface, Diane Lavoie, Winni- peg; Bernard Desgagné, Winni- peg; Louise Larivière, Winnipeg; Lise Gaboury-Diallo, Saint-Boniface; Marie-Andrée Nantel, Saint-Boniface.

Alain Charbonneau, Winni- peg; Florent Beaudette, Saint-Jean-Baptiste; Alphonse Tétrault, Winnipeg; Jeanne Chiasson, Saint-Boniface; Catherine Steine, Saint-Norbert; Raymonde Graham, Richer; Angèle Deblois, Brandon; Emile Hacault, Saint-Boniface; Carman Bradford, Winnipeg; Gilbert Savard, Saint-Boniface; Rose Philippe, Saint-Claude; Patricia Turenne, Saint-Boniface.

Participant(e)s de la catégorie jeunes: Lise Durand (Notre-Dame-de-Lourdes); Brigitte Gobeil (Louis-Riel); Danielle Courcelles (Louis-Riel); Daniel Boulet (Précieux-Sang); Pamela Dupuis (Louis-Riel); Richard Beaudette (Saint-Jean-Baptiste); Micheline Lafond (Louis-Riel); Carmelle Rémillard (Saint-Jean-Baptiste); Nathalie Ouellette (La Broquerie); Vincent Beaudet (Précieux-Sang); Marc-Yvan Hébert (Louis-Riel).

Chantal Courcelles (Louis-Riel); Michelle Massicotte (Louis-Riel); Brigitte Therrien (Louis-Riel); Manon Roy (Louis-Riel); Jeanne Péloquin (Louis-Riel); Brigitte Fiola (La Broquerie); Bertrand Boily (La Broquerie); Jean-Paul Lagacé-Weins (Louis-Riel); Marc Delanoix (Louis-Riel); Nadine Châtel (Saint-Claude); Guylaine Ruest (Sainte-Anne); Julie Lemoine (Sainte-Anne); Suzanne Girardin (Sainte-Anne).



Juste...



photo: Daniel Tougas ...ou faux?

VITE LU, VITE SU

Taché

4 contre 3 pour 10 lots

Le vote a été exceptionnellement très serré, mais la municipalité de Taché aura sans doute bientôt une nouvelle subdivision de 10 lots.

À 4 contre 3, le conseil a approuvé mardi 18 octobre la division d'une terre de Wayne Anderson (23 acres) située à environ 5 milles à l'ouest de Lorette en direction de Winnipeg.

Avant que le développement se fasse, la ville de Winnipeg devra toutefois donner son accord, car la subdivision se trouve à une distance de moins de 5 milles du périmètre. La ville de Winnipeg dira vraisemblablement oui, car le terrain en question borde une autre subdivision.

La seule véritable opposition est venue d'un porte-parole du ministère de l'Agriculture, qui a obtenu l'appui de quelques fermiers présents à la réunion.

Financièrement, si la subdivision voit le jour, elle devrait rapporter des revenus «assez importants», estime le secrétaire-trésorier, Emile Laurin.*(environ 5 000$ pour la municipalité, qui a un budget de 3 millions; et quelque 10 000$ en taxes scolaires).*

Cet été, le conseil de Taché avait approuvé une subdivision d'une quinzaine de lots à deux milles du terrain de Wayne Anderson. Aucune maison n'a encore été construite sur ce terrain.

B.B.

L'Association des étudiants du Collège Louis-Riel

vous annonce les gagnants de son tirage qui eut lieu le 7 octobre 1988.

GRAND PRIX: 1 000 $ - **Ray Desmarais**

10 prix de 100 $: John Kenny, Paulette Chartier, Jeannette Tremblay, Imelda Ferraton, Nicole Laroche, Guy George, Normand Pelletier, Léo Lecocq, J. Garuk, Joël Lachiver

On aimerait remercier sincèrement tous ceux qui nous ont aidés et surtout les quelques entreprises qui ont octroyé des prix:

Krazy Krazy
La Baie (Saint-Vital)
À la Page
La Boutique du livre
Chez le Disquaire

La semaine de la PME à Saint-Malo

Exploiter le potentiel touristique

Pour la troisième année d'affilée, le comité de développement de Sud-Eastman organise deux soirées d'information durant la semaine de la petite et moyenne entreprise (*PME*).

Cette année, le thème choisi est «la connaissance égale le succès». La Chambre de commerce de Saint-Malo parraine les deux soirées d'information qui auront lieu au Normand's Restaurant à Saint-Malo.

Lundi 24 octobre, de 19h à 21h, Richard Lavergne de la Banque fédérale de développement expliquera comment identifier les occasions commerciales présentes dans le milieu.

25 personnes

Mercredi 26 octobre, de 19h à 21h, Bernard Foth du ministère manitobain de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme, et Dennis Dempsey de l'Association manitobaine du tourisme présenteront un résumé de la situation du tourisme au Manitoba.

«Saint-Malo veut exploiter à fond son potentiel touristique. C'est pour cela qu'on a invité ces personnes», explique Marie-Louise Van Schie, responsable du bureau du comité de développement de Sud-Eastman situé à Saint-Pierre-Jolys.

L'année dernière, une quinzaine de personnes avait assisté aux activités qui avaient eu lieu à Saint-Pierre-Jolys. Cette année, on s'attend à quelque 25 personnes. On peut s'inscrire à ces soirées d'information en composant le 433-7932.

L.C.



photo Laurent Gimenez

Henri et Noëla Coulombe lors de la construction de leur nouveau magasin. C'est la petite et moyenne entreprise qui crée le plus de nouveaux emplois.

L'entrepreneur en trois mots

Aussi capable que quiconque

«Ce qui me frappe chez les entrepreneurs», constate Régis Gosselin, directeur de la société de développement Entreprise Saint-Boniface, «c'est la facilité avec laquelle ils transigent avec les gens».

«Je trouve qu'ils sont gentils. Les personnes en affaires à Saint-Boniface sont, en règle générale, du monde bien. Ce ne sont pas des cochons.»

«L'autre aspect que j'ai remarqué», poursuit l'ancien fonctionnaire à la Commission canadienne des grains, «c'est que les francophones sont aussi innovateurs que les anglophones.»

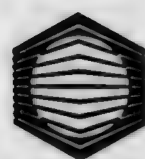
«Je m'attendais à voir une différence entre un francophone en affaire et un anglophone en affaire. Il y en a pas. On est aussi capable que quiconque».

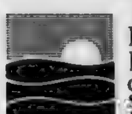
«Le marché de Winnipeg est reconnu comme un marché très difficile», ajoute le natif de Saint-Malo. «C'est un marché où les marges de profit sont très très petites. Il faut travailler pour faire sa piastre.»

L.C.

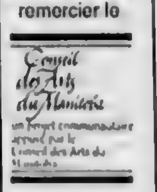
La Liberté, le journal de l'année de l'APFHQ













Spécial Semaine de la PME

Les Labelle: des entrepreneurs ordinaires?



photo. Lucien Chaput

Octobre 1988. Raymond et David Labelle devant le nouvel édifice de quelque 10 000 pieds carrés, situé boulevard Provencher. «On nous a dit qu'il n'y a pas de place comme ça au Canada. On est pas mal fier de ça.»

«On essaye très fort de satisfaire le client», affirme David Labelle. «Le plus important, ce n'est pas de vendre quelque chose à quelqu'un, mais de lui vendre quelque chose dont il a besoin».

Si les frères Raymond et David Labelle ont pu reconstruire si vite leur entreprise, c'est sans doute pour cette raison. Les clients ne les ont pas abandonnés.

C'est le 17 octobre 1987 qu'un incendie a presque rasé l'édifice des Entreprises Labelle, boulevard Provencher. «Le feu? J'y pense encore», concède David Labelle. «Ça m'a pris un bon six mois avant que je me sente un peu mieux».

«C'est vrai que c'était une grosse tragédie et que c'était dur sur une personne. Mais on n'a jamais arrêté de travailler. Même si des fois tu te demandes si tu prends les bonnes décisions».

Un an plus tard, les frères Labelle ne regrettent pas d'avoir reconstruit en neuf et en plus gros. «Je ne pense pas qu'il y a une place comme la nôtre au Canada», souligne David Labelle.

Tous les services nécessaires pour les jeunes marié(e)s se sont regroupés sur deux étages sous un même toit. Un photographe, une boutique de location de complets, un fleuriste, une boutique de robes pour mariées; et, bien sûr, l'imprimerie que Léo Labelle, père, avait démarrée il y a plus de 50 ans.

«Avant l'incendie, on était les plus gros de Winnipeg dans l'imprimerie d'invitations de noces», souligne David Labelle. «Maintenant, on sait qu'on sera encore plus gros.»

«Avec eux, à côté d'eux, à chaque jour»

«En avril, un mois avant de réaménager le nouvel édifice, on a connu notre meilleur mois d'avril depuis qu'on est en affaires. Depuis, le business ne cesse d'augmenter. On pense même que d'ici janvier, il va falloir augmenter le nombre d'employés».

Présentement, les Entreprises Labelle emploient 7 personnes dont David Labelle et son épouse Carol, et Raymond et son épouse Connie. «On se compte parmi les employé(e)s parce qu'on est toujours là», lance en riant David Labelle.

«Nos employé(e)s, c'est comme une grosse famille. On n'est pas des boss ordinaires. On travaille avec eux, à côté d'eux, à chaque jour.»

Sans doute une autre explication du succès des frères Labelle.

Lucien CHAPUT



photo Lucien Chaput

Octobre 1987. David Labelle inventoriant les pertes subies durant l'incendie qui a, en partie, détruit le commerce des frères Labelle.

La Banque fédérale de développement vous présente la

SEMAINE DE LA PME au Canada du 23 au 29 octobre

NOTRE CAPITAL HUMAIN : NOTRE AVENIR

DATE ET L'HEURE	ENDROIT	# DU LOCAL	EVENEMENT
le lundi 17 octobre			
19h00 – 21h30	Golden Friendship Centre Niverville, Manitoba		Seance d information Atelier presente par la chambre de commerce de Niverville E & I Programmes et services - Des conseils sur les impots: I C. & T Identification des occasions d affaires: B F D
le lundi 24 octobre			
11h00	l'hôtel Westin		Ouverture des ceremonies, Defi 88, Prix pour les jeunes entrepreneurs
11h30 - 13h30	l hotel Westin		Diner d affaires - Chambre de commerce de Winnipeg l orateur invite est M Kives de K5 International
10h00 – 18h00	Centre d achat Portage Place		Foire d information pour la Semaine de la petite et moyenne entreprise
le mardi 25 octobre			
9h30 – 17h00	International Inn		Carrefour Export 88 parraines conjointement par Les affaires exterieures canadiennes et Industrie science et technologie Canada
10h00 – 18h00	Centre d'achat Portage Place		Foire d information pour la Semaine de la petite et moyenne entreprise
19h00 – 20h30	Central Plains Inc. 20 - 3e rue N E. Portage la Prairie, MB		Atelier Se lancer en affaires - des options
le mercredi 26 octobre			
8h30 – 19h30	Centre de congres de Winnipeg		Foire commerciale parrainee par le comite de la Semaine de la PME
10h00 - 11h30	Centre de congres de Winnipeg Foire commerciale	1	Atelier Se preparer en vue du libre-echange Deloitte Haskins & Sells
		2	Atelier. Votre personnel - la cle de votre entreprise, B F.D.
		3	Atelier. Comment tirer profit de l'information; S.C.
11h00	Centre de congrès de Winnipeg Foire commerciale	6	Séminaire: Faites affaires avec Approvisionnements et services Canada; A.S C.
13h00 - 14h30	Centre de congres de Winnipeg Foire commerciale	1	Atelier. Le franchisage, Le Ministere de l industrie, du commerce et du tourisme; S S C.
		2	Atelier. Les cartes de credit Comment proteger votre entreprise, C C A.
		3	Atelier. Comment trouver et évaluer des idees pour des nouvelles entreprises; U du M
14h00	Centre de congrès de Winnipeg Foire commerciale	6	Seminaire Programme d'information sur les produits régionaux équipements de protection; S S C.
15h30 - 17h00	Centre de congres de Winnipeg Foire commerciale	1	Atelier: Le bilan comme outil de gestion, B F D.
		2	Atelier. Edition électronique pour la petite entreprise, Kortex
		3	Atelier: comment comprendre le systeme d impot, Ministere de l'industrie du commerce et du tourisme; S S C.
16h30	Centre de congres de Winnipeg Foire commerciale	6	Séminaire: Faites affaires avec Approvisionnements et services Canada; A S C
19h00 - 20h30	Centre de congres de Winnipeg Foire commerciale	1	Atelier: Se lancer en affaires - des options; B F D
		2	Atelier Avoir acces à du capital d expansion inférieur à 500 000$; Chambre de commerce de Winnipeg
		3	Atelier. Les ressources humaines, les programmes et la planification pour la petite entreprise, E. & I
19h00	Centre de congrès de Winnipeg Foire commerciale	6	Seminaire Faites affaires avec Approvisionnements et services Canada, A.S C
le jeudi 27 octobre			
8h30 – 20h30	Centre de congres de Winnipeg		Foire commerciale parrainee par le comité de la Semaine de la P M E.
10h00 – 11h30	Centre de congres de Winnipeg Foire commerciale	1	Atelier Le marketing des exportations - import export Industries sciences et technologie Canada
		2	Atelier. La petite entreprise et la haute technologie, Ministere de l industrie, du commerce et du tourisme
		3	Atelier: Techniques de ventes; Ministère de l'industrie, du commerce et le tourisme
11h00	Centre de congres de Winnipeg Foire commerciale	6	Seminaire Faites affaires avec Approvisionnements et services Canada; A S C
13h00 - 14h30	Centre de congres de Winnipeg Foire commerciale	1	Atelier: La petite entreprise et l informatique, I B M
		2	Atelier Le marketing des nouveaux produits; U du M
13h00 - 17h00	Centre de congres de Winnipeg Foire commerciale	3	Atelier L administration des ressources humaines, H R M A. of MB
14h00	Centre de congrès de Winnipeg Foire commerciale	6	Seminaire Faites affaires avec Approvisionnements et services Canada. A S C.
15h30 - 17h00	Centre de congrès de Winnipeg Foire commerciale	1	Atelier Comment developper votre marché, B F.D.
		2	Atelier Le plan d entreprise, Ministere de l industrie, du commerce et du tourisme
16h30	Centre de congres de Winnipeg Foire commerciale	6	Seminaire Faites affaires avec Approvisionnements et services Canada: A S C.
18h00 - 20h30	Centre de congres de Winnipeg		Concours d orthographe pour les corporations: Semaine de la PME
19h00 - 20h30	Centre de congres de Winnipeg Foire commerciale	1	Seance d information. Programmes et services du gouvernement federal pour la moyenne et petite entreprise, B F D
		2	Atelier Les besoins d assurances d une petite entreprise, IBA of MB
		3	Atelier Approvisionnement et la petite entreprise, A S C , services gouvernementaux, service administratif de l aeroport de Winnipeg
19h00	Centre de congres de Winnipeg Foire commerciale	6	Seminaire Programme d information sur les produits regionaux Equipements et approvisionnements medicaux, S S C
le vendredi 28 octobre			
9h30 – 12h00 midi	Centre de congrès de Winnipeg		Foire commerciale parrainee par le comité de la Semaine de la PME
10h00 à 11h30	Centre de congres de Winnipeg Foire commerciale	1	Atelier Comment comprendre le code des droits humains. La commission des droits de la personne au Manitoba
		2	Seance d information Normes d emplois
		3	Seance d information La santé et la sécurité au travail
11h00	Centre de congres de Winnipeg Foire commerciale	6	Seminaire Faites affaires avec Approvisionnements et services Canada. A S C

A noter Les activites indiquees ci-dessus sont presentees en anglais La BFD sera heureuse de les offrir en francais si un nombre suffisant en font la demande et s y inscrivaient

Pour vous inscrire ou pour plus d'amples renseignements, veuillez appeler:

Johanne Blampy
Banque fédérale de développement
983-7900

ou

Aline Voth
Centre d'information aux entreprises
983-6163
1-800-542-3408

LA CHAMBRE DE COMMERCE DU CANADA

Banque fédérale de développement — Federal Business Development Bank

Canada

Entreprise Saint-Boniface:

Travailler avec

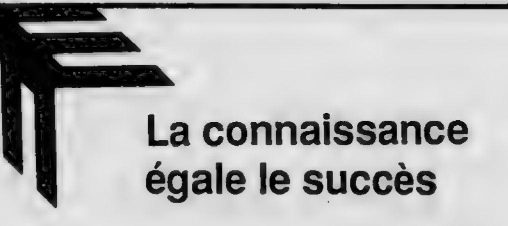
Régis Gosselin, directeur de la société de développement Entreprise Saint-Boniface, est catégorique. Entreprise Saint-Boniface est une force importante dans le développement économique de Saint-Boniface.

«On est proche du territoire. On est ici. On rencontre les personnes d'affaires à chaque jour, dans la rue, et on jase», souligne l'ancien malouin âgé de 37 ans.

«Je pense qu'on est plus en mesure de travailler avec le petit commerçant, celui qui n'a ni les fonds, ni l'expertise, celui qui tombe à travers les fissures des autres programmes d'aide aux entrepreneurs».

Entreprise Saint-Boniface, un organisme sans but lucratif financé par Emploi et Immigration Canada, offre essentiellement deux genres d'aide aux entrepreneurs.

«Le premier volet, c'est du côté aide technique», explique le détenteur d'une maîtrise en ges-





le petit entrepreneur

tion des affaires de l'Université du Manitoba. «On aide l'entrepreneur à préparer un plan d'affaire, une étude de faisabilité, ou une étude du marché s'il y a lieu».

«Le deuxième volet, c'est au niveau de l'aide financière, soit en prêtant de l'argent, soit en prenant de l'équité dans l'entreprise en achetant des actions».

«Mais on est un prêteur en dernier lieu», poursuit Régis Gosselin. «On n'est pas en concurrence avec les banques et les caisses populaires.»

Depuis les deux ans qu'existe Entreprise Saint-Boniface *(elle portait le nom de Société CLE Saint-Boniface durant sa première année de fonctionnement)*, 11 commerces bonifaciens ont reçu de l'aide financière.

Depuis les deux mois que Régis Gosselin est en fonction, il a déjà eu 6 demandes d'aide technique et prévoit rencontrer quelque 120 entreprises et entrepreneurs durant les prochains mois.

«Le gros des emplois qui sont créés au Manitoba provient des secteurs de service et de vente au détail. On sait que ce genre d'emplois viendra de soi-même. Là où Entreprise Saint-Boniface pourrait avoir un impact, c'est en encourageant les entreprises de fabrication».


photo: Lucien Chaput

Johanne Couture et Régis Gosselin assurent le fonctionnement du bureau d'Entreprise Saint-Boniface.

«J'espère qu'on va voir plus d'entreprises sur le territoire", répond Régis Gosselin lorsqu'on lui demande comment il entrevoit l'avenir. "Surtout des entreprises dans le domaine de la fabrication. Il faudrait exploiter les possibilités dans les domaines médical et touristique».

«On essaye présentement de créer à travers le Manitoba et le Minnesota un corridor médical où il y aurait non seulement les services, mais également la production pour le domaine de la santé».

Lucien CHAPUT

Entreprise Saint-Boniface: le fonctionnement

Créer des emplois permanents en stimulant le développement des entreprises, voilà le but d'Entreprise Saint-Boniface.

Entreprise Saint-Boniface est géré par un conseil d'administration de 12 personnes nommées par six organismes de la région de Saint-Boniface(1).

Subventionnée par le gouvernement fédéral, Entreprise Saint-Boniface reçoit des fonds de fonctionnement et peut recevoir aussi jusqu'à un million et demi de dollars sur cinq ans qui seront investis dans des entreprises locales.

(1) Les membres du conseil d'administration sont: Raymond Simard, président (nommé par la SFM); Claudette Toupin, vice-présidente (nommée par la SFM); Robin Wiens, secrétaire (nommé par l'Association des résidants du vieux Saint-Boniface); Roger Robidoux, trésorier (nommé par l'Association des commerçants du vieux Saint-Boniface).

Les autres membres sont: Richard Chartier (nommé par Entreprise Saint-Boniface), Ron Cloutier (nommé par l'Association des commerçants de Norwood); Guy de Margerie (nommé par l'Association des commerçants du vieux Saint-Boniface); Guy Jourdain (nommé par la Caisse populaire de Saint-Boniface); Robert Lafrenière (nommé par Entreprise Saint-Boniface); René Robidoux (nommé par Entreprise Saint-Boniface); Maurice Smith (nommé par le Collège de Saint-Boniface. Un poste reste à combler.

Aide à l'industrie du Manitoba

La Diversification de le'économie de l'Ouest attend vos suggestions, sur:

- **Les nouveaux produits**
- **Les nouvelles technologies**
- **Les nouveaux marchés d'exportations**
- **Le remplacement d'importations**
- **L'amélioration de la productivité de l'industrie**

La prospérité future du Manitoba dépend étroitement du développement et de la diversification de son économie. En d'autres termes, cette province verra accroître les possibilités de création d'emplois à mesure que ses perspectives économiques s'amélioreront et que ses produits et ses services seront plus compétitifs au pays et à l'étranger.

Le Programme de diversification de l'économie de l'Ouest mis sur pied par le gouvernement fédéral aide les entrepreneurs du Manitoba sur le plan financier ainsi que dans la recherche d'autres sources de financement. Le DEO s'emploie aussi activement à promouvoir les intérêts de l'Ouest dans l'élaboration des politiques et des programmes nationaux.

Pour de plus amples renseignements, communiquer avec notre bureau de Winnipeg au 983-4472.

Ministère de la Diversification de l'économie de l'Ouest Canada

Western Economic Diversification Canada

Larry Buhler, de Wallace & Wallace Fencing Ltd., illustre bien l'esprit d'entreprise qui règne à Winnipeg.

Larry Buhler envisageait de moderniser et de diversifier son entreprise.

M. Buhler voulait se lancer dans la production de clôtures à mailles losangées mais il lui fallait pour cela moderniser et agrandir son usine. Il a donc fait appel au DEO. Grâce à la contribution partielle de ce ministère, il est en mesure d'offrir de nouveaux emplois aux Manitobains et d'assurer à son entreprise une position de chef de file dans l'industrie du grillage à simple torsion de l'Ouest du Canada.

Manny Finkleman, d'Elman's Food Products Ltd., est un bon exemple de l'esprit d'entreprise qui existe au Manitoba.

Manny Finkleman a eu une idée novatrice mais avait besoin d'une aide pour la réaliser.

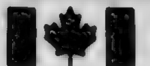
Il devait agrandir ses installations de transformation des aliments pour pouvoir y fabriquer des produits alimentaires spéciaux, ce qui lui permettrait d'élargir son marché. M. Finkleman a demandé une aide financière à la Diversification de l'économie de l'Ouest.

Grâce à l'aide fournie par ce ministère, il est maintenant en mesure d'offrir de nouveaux emplois aux Manitobains et d'élargir son marché.

Ray Haydaman, de Heli-Fab Ltd., est un bon exemple de l'esprit d'entreprise qui existe au Manitoba.

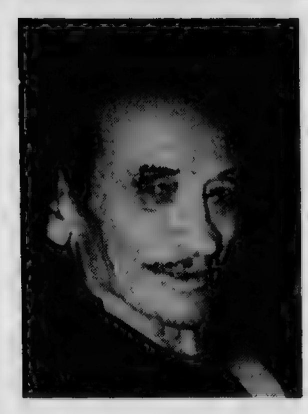
Ray Haydaman a eu une idée novatrice mais avait besoin de systèmes informatisés pour la réaliser.

Il voulait remplacer les machines à fonctionnement manuel par des systèmes informatisés pour améliorer la conception, la production et le contrôle de la qualité des composants soudés à l'Heliarc. Grâce à une contribution remboursable que lui a accordée le DEO, M. Haydaman est maintenant en mesure d'offrir de nouveaux emplois aux Manitobains, il a aussi considérablement augmenté le potentiel du marché des exportations de Heli-Fab.



Diversification de l'économie de l'Ouest Canada   Western Economic Diversification Canada

Canada



ROGER AVANTHAY

Paisiblement, à sa demeure à Laurier au Manitoba, le 4 octobre 1988, après une longue maladie, Roger Paul Marcel Avanthay, âgé de 66 ans, fut appelé auprès de son Père éternel.

C'est à Notre-Dame-de-Lourdes au Manitoba le 18 janvier 1922, que Roger, fils de Paul Avanthay et Marie Poiroux, vit le jour, et où il vécut la plupart de sa vie. Né à la ferme, il devint bûcheron à l'âge de 16 ans. Cet homme plutôt solitaire jouissait grandement de la nature.

Son rêve: se retirer près d'un lac, en plein bois, dans une cabane en bois rond qu'il construirait lui-même. Sa santé ne lui permit pas la réalisation complète de ce rêve. Cependant, ses derniers mois d'efforts virent s'ériger au fond de sa cour, la cabane de ses rêves.

Il préféra finir ses jours dans sa propre demeure entouré des siens. Il participa à la vie journalière, sans perdre son sens d'humour, jusqu'au dernier moment.

Selon son désir, son corps fut transporté à l'Université du Manitoba, au département d'Anatomie de la Faculté de Médecine. Comme il de lisait si bien: «La guérison, pour moi, est trop tard, mais se je pouvais en aider d'autres?»

Il laisse dans le deuil son épouse, Thérèse, trois fils: Réal, René et Gilles; cinq filles: Noyale, Christiane, Marie-Paule, Marie-Josèphe et Roselyne; 1 frère, Raymond; 3 soeurs: Thérèse, Denise et Irène; 18 petits-enfants, un arrière-petit-fils, ainsi que de nombreux neveux et nièces. Il fut précédé dans la tombe par sa soeur, Marthe, ainsi que par son père et sa mère.

Roger est allé rejoindre son Jésus qu'il aimait - Celui qui l'accompagnait jadis dans les chantiers.

La famille Avanthay désire remercier tous les gens pour leurs gestes sympathiques.

REGIE DES SERVICES PUBLICS
AVIS D'AUDIENCE PUBLIQUE

DEMANDE DE LA SOCIÉTÉ DE TÉLÉPHONE DU MANITOBA EN VUE D'OBTENIR UNE OU PLUSIEURS ORDONNANCES AUTORISANT L'AUGMENTATION DES TARIFS DE CERTAINS SERVICES DE LA SOCIÉTÉ

SOYEZ PAR LES PRÉSENTES AVISÉS QUE la Société de téléphone du Manitoba (la Société) a soumis une demande à la Régie des services publics (la Régie) en vue d'obtenir une ou plusieurs ordonnances approuvant une augmentation en 1989 et en 1990 des tarifs généraux de certains services que la Société offre au Manitoba à ses abonnés. La demande porte, en partie, sur les éléments suivants:

(a) Une augmentation générale en 1989 et en 1990 des tarifs du service local de base offert aux particuliers. L'augmentation mensuelle demandée pour les lignes de résidence individuelles et collectives est de 0,45 $ en 1989 et de 0,55 $ en 1990 à Winnipeg, et de 0,30 $ en 1989 et de 0,40 $ en 1990 dans le cas de tous les autres groupes tarifaires. Pour ce qui est du service amélioré aux particuliers, l'augmentation mensuelle demandée pour les lignes de résidence individuelles et collectives est de 0,55 $ en 1989 et de 0,65 $ en 1990 à Winnipeg, et de 0,40 $ en 1989 et de 0,50 $ en 1990 dans le cas de tous les autres groupes tarifaires.

(b) Une augmentation générale en 1989 et en 1990 des tarifs du service local de base offert aux entreprises. L'augmentation mensuelle demandée pour les lignes d'affaires individuelles et collectives ainsi que les lignes réseau à capacité limitée du service d'affaires multiligne est de 1,20 $ en 1989 et de 1,45 $ en 1990 à Winnipeg, et de 0,60 $ en 1989 et de 0,75 $ en 1990 dans le cas de tous les autres groupes tarifaires.

(c) Une augmentation mensuelle de 0,25 $ en 1989 et en 1990 des tarifs du service Centrex offert à Winnipeg. Cette augmentation représente une hausse des tarifs du réseau local. À Brandon, les tarifs du service Centrex augmenteront de 2,45 $ par mois en 1989 et de 0,15 $ par mois en 1990.

(d) Une augmentation générale de 10% en 1989 et en 1990 des frais de service, notamment les frais de raccordement, de déplacement et de réparation.

(e) Une augmentation générale de 5% en 1989 et en 1990 des tarifs du service intra-manitobain de messages interurbains, à raison d'une augmentation minimale de 1 cent à la minute pour toutes les zones tarifaires. Si l'augmentation dépasse 1 cent à la minute, les tarifs seront arrondis au cent inférieur ou supérieur. On appliquera les mêmes taux d'augmentation des tarifs au service hors circonscription, aux services WATS et InterAmis, au service de la zone 1-800 et aux frais exigés dans le cas d'appels effectués en passant par les téléphonistes ou à l'aide de la carte d'appel, ainsi qu'à d'autres services d'interurbain semblables.

(f) Une augmentation de 5% en 1989 et en 1990 des tarifs du service local de lignes directes pour les groupes tarifaires comprenant Brandon et Winnipeg. Aucune demande d'augmentation n'a été soumise pour les autres villes et localités de la province.

(g) Une augmentation d'environ 5% en 1989 et en 1990 des tarifs de services divers, par exemple les téléphones de choix à supplément comme les modèles «Citation» et «Solo», et les services personnalisés.

(h) Une réduction des tarifs du service d'interurbain entre les provinces qui entrera en vigueur le 1er janvier 1990. Pour un simple appel interurbain direct de cinq minutes, les réductions peuvent aller jusqu'à 18 % dans les zones tarifaires de 450 miles et plus.

La Société ne demande aucune modification tarifaire pour ce qui est des téléphones payants, de la location de l'équipement terminal, du service téléphonique pour les détenus, ou de l'accès au système téléphonique mobile cellulaire.

SOYEZ ÉGALEMENT AVISÉS QUE la Régie étudiera aussi les éléments suivants que la Société doit lui soumettre:

(a) Conformément à l'ordonnance n° 94/87 de la Régie, en date du 28 mai 1987, la Société soumettra des propositions importantes d'amélioration des services offerts en régions rurales, entre autres, l'extension des lignes individuelles à tous les abonnés de la Société, l'élargissement des secteurs d'appel sans frais d'interurbain afin de pouvoir constituer 60 secteurs d'appel régionaux, l'établissement d'un service d'appels entre circonscriptions voisines offert aux abonnés des circonscriptions voisines de Brandon et de Winnipeg et d'un service d'appels interurbains au choix à l'intention de tous les abonnés de la Société.

(b) La Société soumettra une proposition visant à établir un programme accéléré de modernisation de l'équipement de commutation de ses centraux.

(c) La Société soumettra une proposition destinée à offrir aux handicapés physiques des services améliorés.

(d) La Société présentera également les tarifs proposés pour les programmes mentionnés en (a) et (c), notamment une surcharge mensuelle d'amélioration des services de 1,00 $ qui sera imposée à tous les abonnés, et les tarifs suivants: 2,50 $ par mois dans le cas des abonnés des lignes d'affaires individuelles et collectives et 4,00 $ par mois par réseau dans le cas des abonnés du service d'affaires multiligne; 0,80 $ par ligne dans le cas des abonnés du service Centrex, ainsi que d'autres tarifs précis se rapportant à diverses composantes des programmes.

SOYEZ ÉGALEMENT AVISÉS QUE la Régie étudiera, pour les confirmer ou les infirmer, les ordonnances provisoires ex parte autorisant d'autres demandes qui portent sur des sujets pouvant être examinés par la Régie. Le cas échéant, les détails relatifs aux ordonnances provisoires seront insérés dans un autre avis publié avant la date de l'audience.

La Régie rend des ordonnances provisoires lorsqu'il n'est pas possible de tenir des audiences publiques en temps voulu. La décision prise par la Régie n'est que provisoire, et les ordonnances définitives que rend la Régie à la suite d'une audience publique peuvent confirmer, changer, transformer ou modifier la décision qui figure dans l'ordonnance provisoire ex parte.

Les renseignements détaillés se rapportant aux sujets précités ont été déposés à la Régie des services publics, 405, avenue Broadway, bureau 1146, Winnipeg (Manitoba). Les personnes désirant obtenir une copie de ces renseignements peuvent écrire ou téléphoner à monsieur David Worthman, représentant de la Société, 489, rue Empress, pièce 601B, Winnipeg (Manitoba) R3C 3V6, tél.: (204) 941-7570 (appels à frais virés acceptés). La demande de la Société ne peut être examinée que dans les bureaux de la Régie.

SOYEZ ÉGALEMENT AVISÉS QUE toute personne, compagnie ou corporation qui désire intervenir relativement à cette demande et participer à l'interrogation des témoins, apporter des preuves ou présenter un mémoire, doit faire connaître son intention en se présentant en personne ou en envoyant un représentant à une réunion préparatoire qui sera tenue par la Régie dans ses bureaux au 405 de l'avenue Broadway, pièce 1146, à Winnipeg (Manitoba), le 14 novembre 1988 à 9h. Le but de cette réunion est, entre autres, de connaître les intervenants et les motifs de leur intervention, de donner l'occasion aux intervenants de collaborer entre eux et de fixer des délais qui faciliteront l'échange de renseignements. À la suite de la réunion préparatoire, la Régie peut rendre une ordonnance de procédure.

Aux fins de cette audience, le terme «intervenant» s'entend d'une personne qui a l'intention de prendre part à l'audience au complet, de contre-interroger les témoins et, si elle le veut, d'apporter des preuves ou de produire un témoignage. Les parties qui ne désirent que s'adresser à la Régie ou présenter un mémoire sont considérées comme simple participants et leur présence n'est pas nécessaire à la réunion préparatoire

Les parties qui s'inscrivent à la réunion préparatoire pourront recevoir toute l'information. Les parties qui s'inscrivent en retard ne recevront que la documentation qui aura été déposée par la suite à moins que des dispositions particulières puissent être prises par chacune des parties intéressées

L'ordonnance de la Régie 163/87 du 12 novembre 1987 indique, entre autres, la marche à suivre en cas d'intervention, traite du remboursement éventuel des frais et des formalités à remplir dans ce domaine

La Régie fixera la date, l'heure et l'endroit de l'audience publique concernant la demande de la Société à la réunion préparatoire. Ces renseignements paraîtront dans les journaux qui ont publié cet avis

FAIT ce 7 octobre 1988

G.O. Barron
Secrétaire
Régie des services publics
Province du Manitoba

Il existe une rampe d'accès pour fauteuils roulants



L'ABBÉ GÉRARD TOUPIN

Le 15 octobre 1988, à l'hôpital Victoria, Gérard (Joseph, Jean-Marie, Romain) Toupin est entré définitivement dans la vision béatifique de son Sauveur.

Gérard, fils de Romain Toupin (décédé) et de Clara (Lamoureux) Toupin est né à Saint-Boniface le 14 septembre 1929. Son parrain et sa marraine furent Jean-Marie Toupin et Derilda Toupin (décédée).

En 1935, à l'âge de six ans Gérard déménageait à Sainte-Rita (Craig Siding) avec ses parents pour poursuivre à la suite ses études à la Maison Chapelle, à la petite école de Craig Siding, ainsi qu'au Juniorat de la Sainte-Famille. Après sept longues années dans le chantier de bûcheron à Craig Siding, le Souffle de l'Esprit poussa Gérard à continuer ses études au Collège de Saint-Boniface ainsi qu'au Séminaire de cette ville pour les cours de philosophie et de théologie. Après sa prêtrise, il poursuivit une maîtrise à l'Université Saint-Paul d'Ottawa et termina son B.A. et B. Ed. au Collège Universitaire de Saint-Boniface.

Gérard fut ordonné prêtre à Saint-Boniface le 9 juin 1961. Il oeuvra dans les paroisses de Saint-Eugène (St-Vital), de Saint-Claude, de South Junction et finalement à Letellier d'où il desservait les missions de la Réserve indienne de Roseau et du village d'Emerson.

Lui qui pensait sans cesse aux autres décida d'enseigner à Saint-Jean-Baptiste et à Letellier où il était à la fois directeur et professeur jusqu'à l'année dernière.

Ce frère, ce prêtre au coeur d'or, aimait à la folie le Seigneur et l'Église. Le centre de sa vie était Dieu, sa famille et son prochain. Il donnait toujours aux autres sans compter et il s'oubliait sans cesse pour leur faire plaisir. Beaucoup de jeunes et de Scouts se souviennent de lui avec reconnaissance ainsi que les Chevaliers de Colomb dont il était membre.

Notre frère aîné qui jamais ne cherchait un titre quelconque vivait toujours dès son jeune âge très uni au Seigneur. Quelques mois avant d'entrer au port de l'éternité, Gérard écrivait dans son dernier testament: «Je n'ai jamais marché le chemin de la Vie seul. Jésus fut toujours dans mes pensées et à mon côté. Sa présence perpétuelle à mon côté m'a permis de répondre à l'appel de Dieu pour entrer dans sa demeure qu'il m'a préparée depuis le commencement des temps. J'aime ma famille et tous mes amis. Ne pleurez pas mon départ. Je suis plus vivant que je ne l'ai jamais été. Célébrez avec moi mon arrivée au port de l'éternité où mon Seigneur et mon Dieu vient de m'accueillir après mon pèlerinage sur la terre. Dieu m'a dit: 'Gérard, pourquoi ne viens-tu pas dans ma demeure avec moi?' Et c'est justement cela que j'ai fait».

Gérard laisse dans le deuil, en plus de sa mère, deux soeurs et deux frères: Claire, s.j.s.h., Lorraine (épouse de Roland Lavergne), René (époux de Frances Spooner), Henri (époux de Pat) ainsi que plusieurs confrères dans la vie sacerdotale, nombreux neveux et nièces, oncles et tantes, cousins et cousines, amis et amies.

Les prières furent récitées à 19h le mardi 18 octobre au salon mortuaire Desjardins, 357, rue Des Meurons. La célébration des funérailles avait lieu le mercredi 19 octobre en l'église de Letellier à 10h concélébrée par l'abbé Henri Perron, vicaire général du diocèse et par nombreux de ses confrères prêtres. À 16h, un deuxième service a été célébré dans l'église de Sainte-Rita. L'inhumation suivait au cimetière paroissial de Sainte-Rita. La dépouille mortelle était exposée 30 minutes avant chaque service et les amis étaient invités à venir prier auprès de lui à ces occasions.

Les porteurs étaient les neveux: Richard, Maurice, Pierre, Gérard, Marc, Jean Lavergne accompagnés d'Allen Toupin et Paul Toupin.

La famille remercie le Docteur J. Barwinsky, le Docteur K.S. Jolly, le personnel de l'hôpital Victoria, etc., pour tous les soins attentifs donnés à notre frère Gérard tout au long de ses nombreuses années de souffrances cardiaques. Grand merci aussi à tous ceux et celles qui d'une façon ou d'une autre ont aidé à ce frère bien-aimé durant son cheminement parmi nous. Oui, il est vivant notre frère et ami, celui qui fut un profond croyant et témoin de l'Amour qui envahissait sa vie depuis toujours.

LA PROPAGATION DE LA FOI

recherche un(e)

DIRECTEUR(TRICE) ADJOINT(E) AU MARKETING/COMMUNICATIONS

La Propagation de la Foi est un organisme de l'Église catholique qui s'occupe de promouvoir la mission au Canada français.

Le poste

La personne est responsable du département de marketing/communications du secteur des adultes des Oeuvres pontificales missionnaires (secteur français du Canada). Sous l'autorité du Directeur national et en concertation avec le bureau de direction, elle s'occupe de toutes les activités de publicité, de marketing, de communications et de relations publiques, de même que de la promotion des revues et des listes.

Exigences

La personne recherchée est préférablement titulaire d'un diplôme de premier cycle avec l'option marketing/communications. Sera aussi considérée la personne ayant un certificat en marketing ou un D.E.C. en administration avec quelques années d'expérience. Elle doit, de plus, être capable de travailler avec un minimum de supervision. Elle doit être dynamique, organisée et avoir le goût du défi. L'engagement chrétien est essentiel.

Les personnes intéressées adressent leur curriculum vitae, sous pli confidentiel, au:



Directeur national
Propagation de la Foi
175, rue Sherbrooke est
Montréal (Québec)
H2X 1C7

La Société des Communications du Manitoba Inc.
recherche un(e)

Coordonnateur(trice)

Fonctions:
- administration et coordination de projets;
  - enregistrement sonore;
  - film-vidéo
  - bulletin de nouvelles
  - ateliers
  - recherches
  - autres

Exigences:
- connaissance du français et de l'anglais
- connaissance de la communauté franco-manitobaine

Qualités Recherchées:
- connaissance du milieu audio-visuel
- facilité de communication
- capacité de travailler de façon autonome
- connaissance de base de l'informatique (aptitude à utiliser les logiciels de traitement de texte et de gestion)

Salaire: • négociable

Entrée en fonctions: le plus tôt possible

Vous êtes priés de faire parvenir votre curriculum vitae avant le **30 octobre 1988 à:**

La Société des Communications du Manitoba Inc.
a/s Paul Baril, Collège universitaire de Saint-Boniface
200, av. de la Cathédrale, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0H7

RADIO-CANADA

recherche

un reporter/rédacteur pour CKSB

Fonction:

chargé(e) de l'exécution de reportages et/ou de la rédaction de bulletins de nouvelles.

Formation requise:

le/la candidat(e) doit détenir un diplôme universitaire ou l'équivalent et avoir trois ans ou plus d'expérience dans le domaine.

Poste temporaire du 14 novembre 1988 au 31 août 1989.

Salaire: selon la convention collective.

Faire parvenir les curriculum vitae à:

René Fontaine
CKSB
607, rue Langevin
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 2W2

Les pratiques de Radio-Canada sont conformes à la Loi sur l'équité en matière d'emploi.



La Division scolaire de Saint-Boniface n° 4

recherche

un(e) enseignant(e) pour la 1re année

à l'école Guyot (immersion)

Date d'entrée en fontions: du 3 janvier 1989 au 14 avril 1989.

Il y a possibilité que l'emploi se prolonge jusqu'au 30 juin à un autre niveau.

On vous demande de prendre contact avec:

Monsieur Jean Beaumont
Directeur
École Guyot
400, promenade Willowlake
Winnipeg (Manitoba)
R2J 3K2
Tél.: 257-2540

Nous recherchons un(e)

stagiaire syndicataire (underwriter trainee)

pour une compagnie d'assurance nationale.

Doit être bilingue, diplômé(e) du cours en administration des affaires, préférablement 1 à 2 ans d'expérience dans le monde du travail. Composez le **942-6227** et demandez Émile ou faites parvenir votre curriculum vitae à:

AK Personnel
986-167, avenue Lombard
Winnipeg (Manitoba)
R3B 0T6

La Division scolaire de la Rivière-Rouge n° 17

est à la recherche

d'un(e) enseignant(e)

pour l'école Saint-Malo

Matières à enseigner: Language Arts 7e, 9e années
Science 8e année
Autres à déterminer

Entrée en fontions: immédiatement.

S'il vous plaît communiquer avec le directeur général au **433-7815.**

Commission de la Fonction publique du Canada | **Public Service Commission of Canada**

Ingénieur(e)-chef Service correctionnel Canada

Nous recherchons immédiatement un(e) ingénieur(e)-chef pour notre institution de Stony Mountain. Il y a également un poste d'ingénieur(e) superviseur(e) à combler au pénitentier de Saskatchewan, situé à Prince Albert en Saskatchewan.

Pour ces deux postes, vous devez détenir un certificat valide d'ingénieur de machines fixes de première classe ainsi que posséder la formation et l'expérience nécessaires à l'exploitation et à la supervision d'une centrale à vapeur à haute pression. La connaissance de l'anglais est essentielle pour ces postes.

Nous offrons pour l'ingénieur(e)-chef un salaire de départ de 14,55 $ l'heure accompagné d'une indemnité annuelle de travail en milieu carcéral de 700 $ et d'une gamme complète d'avantages sociaux.

Une vérification de la sécurité sera effectuée au préalable.

Acheminez votre demande d'emploi et/ou votre curriculum vitae, en joignant votre certificat d'ingénieur de machines fixes de première classe et en indiquant le numéro de référence 88-CSC-MAN-OC-17, à :
Placement
Centre d'emploi Canada
237, avenue Manitoba
Selkirk (Manitoba)
R1A 2M8

Date limite : le 1er novembre 1988

This information is available in English by contacting the person mentioned above.

La Fonction publique du Canada offre des chances égales d'emploi à tous

Canada

La Liberté
le journal de l'année de l'APFHQ, 84, 85, 86

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feu ROMÉO LAMONTAGNE de la ville de Winnipeg, au Manitoba, à la retraite.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés au 200 - 170, rue Marion, Winnipeg (Manitoba), R2H 0T4, le ou avant le 2 décembre 1988.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 13e jour du mois d'octobre 1988.

MARCOUX, BÉTOURNAY, LA BOSSIÈRE
Par: Laurent G. Marcoux, c.r.
Procureurs de la succession.

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feue LÉONCIE MARIE ST-LAURENT du village de Notre-Dame-de-Lourdes au Manitoba, veuve.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée doivent être déposées à l'étude des soussignés au 201 - 185, boulevard Provencher, Winnipeg (Manitoba), R2H 3B4, le ou avant le 1er décembre 1988.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 12e jour du mois d'octobre 1988.

TEFFAINE, TEILLET & BENNETT
Procureurs de la succession.



EN CE QUI CONCERNE la succession de feu FLORENT ARNAUD, de la ville de Winnipeg, au Manitoba, agent de probation.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés au 800 - 444, avenue St. Mary, Winnipeg (Manitoba), R3C 3T1 le ou avant le 15 novembre 1988.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 19e jour du mois d'octobre 1988.

MONK, GOODWIN
Par: Laurent J. Roy
Procureurs de la succession.

Le district scolaire de
Maple Ridge-Pitt Meadows n° 42
en **Colombie-Britannique**
recherche,

pour septembre 89, des professeurs en immersion à tous les niveaux, de la maternelle à la 10e année. Nous invitons tout professeur intéressé à enseigner dans cette région à 45 minutes du centre-ville de Vancouver à bien vouloir se mettre en contact avec Jean Daoust en composant le **1-604-463-4200** afin de prendre rendez-vous. Les entrevues auront lieu à **l'Hôtel Harbour Castle Westin, Toronto, le mercredi 26 octobre 1988.**

Amnistie Internationale se rendra dans les paroisses

«Notre seule arme, c'est l'écriture»

Du 22 au 29 octobre, les Manitobains auront l'occasion de rencontrer les membres du seul groupe francophone d'Amnistie Internationale à l'ouest d'Ottawa.

François Lafortune est professeur de chimie au Collège universitaire de Saint-Boniface. Il est aussi l'un des quelque 30 membres du groupe de la section d'Amnistie Internationale de Saint-Boniface, qui existe depuis le mois de mars.

Leur but, comme celui de tous les groupes d'Amnistie dans le monde: promouvoir les droits de l'homme et agir pour la libération des personnes emprisonnées du fait de leurs opinions, de leur origine ethnique, de leur couleur ou de leur religion *(1)*.

A l'occasion du 40e anniversaire de la Déclaration des Droits de l'homme *(adoptée par l'Organisation des Nations Unies en 1948)*, Amnistie a lancé une campagne à travers le monde afin de recueillir des millions de signatures en faveur des droits de l'homme. Cette gigantesque pétition sera présentée au siège de l'ONU à New York le 10 décembre.

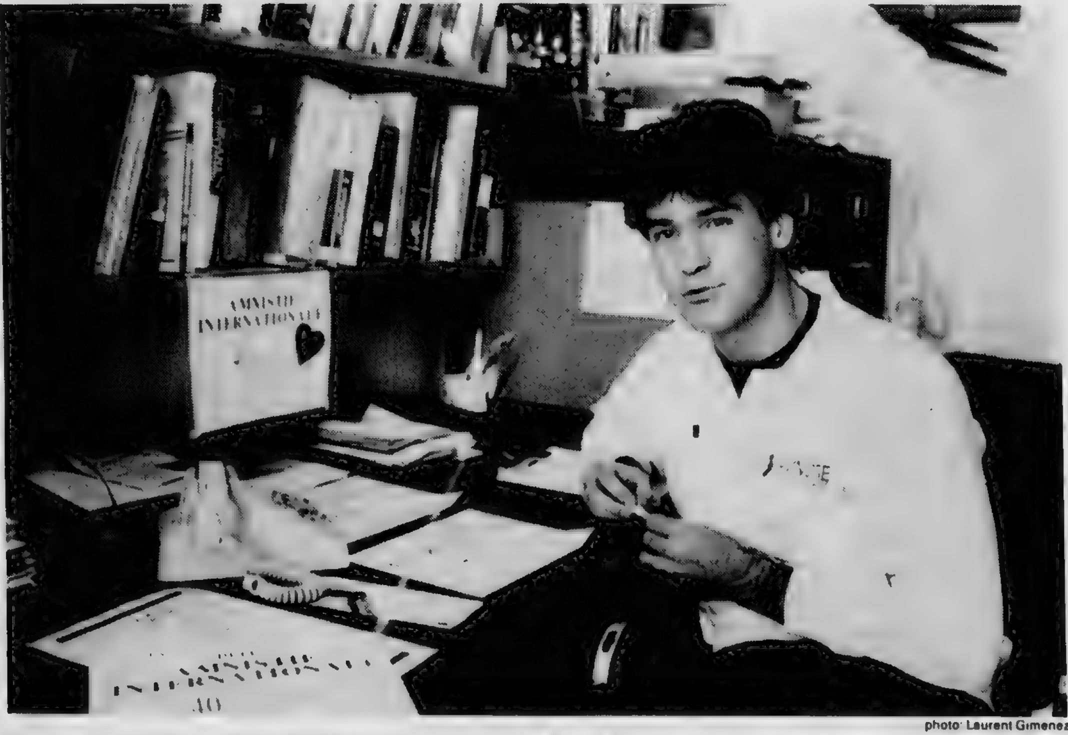


photo: Laurent Gimenez

François Lafortune reconnait que la section de Saint-Boniface ne roule par sur l'or *(Amnistie Internationale n'est financé que par des dons de particuliers et ne reçoit aucune subvention de la part des gouvernements)*. Pour tout renseignement ou tout don, on peut appeler le 269-4800.

Le groupe de Saint-Boniface, qui s'associe à cette manifestation mondiale, compte bien en profiter pour se faire connaître un peu du public manitobain. Plusieurs activités sont ainsi prévues entre le 22 et le 29 octobre au CUSB.

Un kiosque d'information se tiendra durant tout cette semaine au premier étage du Collège. On pourra s'y procurer chandails, épinglettes et affiches à l'emblème d'Amnistie Internationale, et même adhérer à l'organisation. Une rencontre avec des membres du groupe de Saint-Boniface est aussi prévue lundi 24 au Café Rencontre du CUSB.

«Adopter» un prisonier

Enfin, le 29 et le 30 octobre, les militants manitobains d'Amnistie se rendront dans des paroisses francophones afin de recueillir les signatures qui iront grossir la pétition mondiale.

«Pour tout le Canada français, l'objectif est de 100 000 signatures, soit une moyenne de 1 000 par groupe. Mais on compte bien recueillir au moins le double», indique François Lafortune.

Dès l'automne 1989, le groupe d'Amnistie Internationale de Saint-Boniface espère être en mesure «d'adopter» un prisonnier. C'est la principale méthode d'action d'Amnistie: les membres du groupe écrivent à la famille du prisonnier qu'ils ont adopté, et surtout ils écrivent aux autorités politiques et administratives du pays oppresseur pour obtenir une amélioration des conditions de détention du prisonnier, voire sa libération.

«Notre seul arme, c'est le crayon, l'écriture, lance François Lafortune. Et c'est efficace. Les autorités sont très sensibles à l'opinion publique, surtout étrangère. Je connais un groupe au Québec qui a déjà aidé à la libération de 3 prisonniers d'opinion».

Laurent GIMENEZ

(1) Amnistie Internationale compte 500 000 membres dans 150 pays et territoires; il y a environ 3 500 groupes qui ont la charge de près de 5 000 prisonniers dans le monde entier. Au Manitoba, on compte 2 sections seulement: une anglaise, à Winnipeg, et l'autre française à Saint-Boniface.

VITE LU, VITE SU

Saint-Adolphe

Les aîné(e)s font le bazar

Si vous voulez vous amuser et faire des achats intéressants tout en aidant le Club Amical de Saint-Adolphe, rendez-vous ce dimanche 23 octobre pour le bazar annuel..

Le bazar se déroulera de 10h15 à 16h dans les locaux du Club. Pâtisseries maison, bonbons, jouets, plantes, bibelots et travaux de fantaisie *(couture, tricot, broderie, crochet, céramique)* seront en vente.

Il y aura aussi un coin de «pêche» pour les jeunes et toutes sortes de prix à gagner, dont une télévision couleur. Le but est de recueillir des fonds pour payer les coûts d'intallation de l'équipement anti-feux, évalués entre 8 et 10 000 $. Le Club Amical de Saint-Adolphe regroupe quelque 120 aîné(e)s.

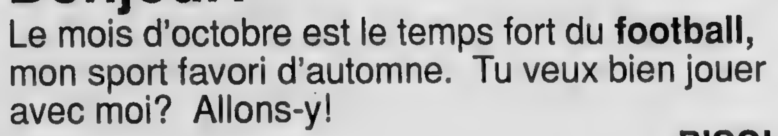


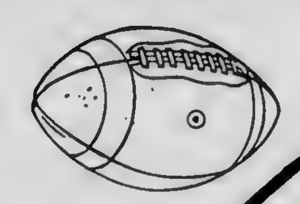



Bonjour!

Le mois d'octobre est le temps fort du **football,** mon sport favori d'automne. Tu veux bien jouer avec moi? Allons-y!

BICOLO






Trouve ces mots dans la grille. Tu y découvriras le nom que l'on donne à celui qui pratique le football. (11 lettres)

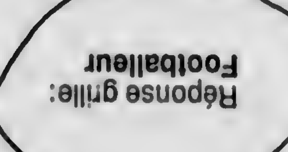
A	A	U	T	O	M	N	E	A	F	S
D	E	O	S	P	O	R	T	T	E	P
V	S	E	P	I	U	Q	E	T	M	E
E	N	C	O	U	R	I	R	A	R	C
R	E	S	P	M	A	H	C	Q	O	T
S	F	T	O	U	C	H	E	U	F	A
A	E	I	A	S	S	E	O	E	I	T
I	D	T	B	A	L	L	O	N	N	E
R	B	S	E	S	S	A	P	A	U	U
E	L	L	B	O	T	T	E	R	E	R
U	T	O	M	B	E	R	R	T	U	B

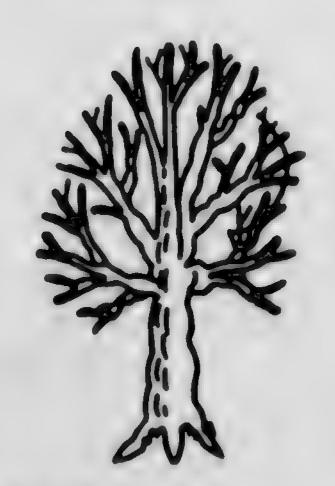
adversaire
automne
essai
but
uniforme
attaque
défense
sport
ballon
passes
touché
équipe
courir
tomber
champs
botter
spectateur

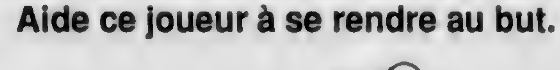




— Selon votre propre rapport ce gars-là ne peut courir, ni botter... Alors pourquoi un tel boni?



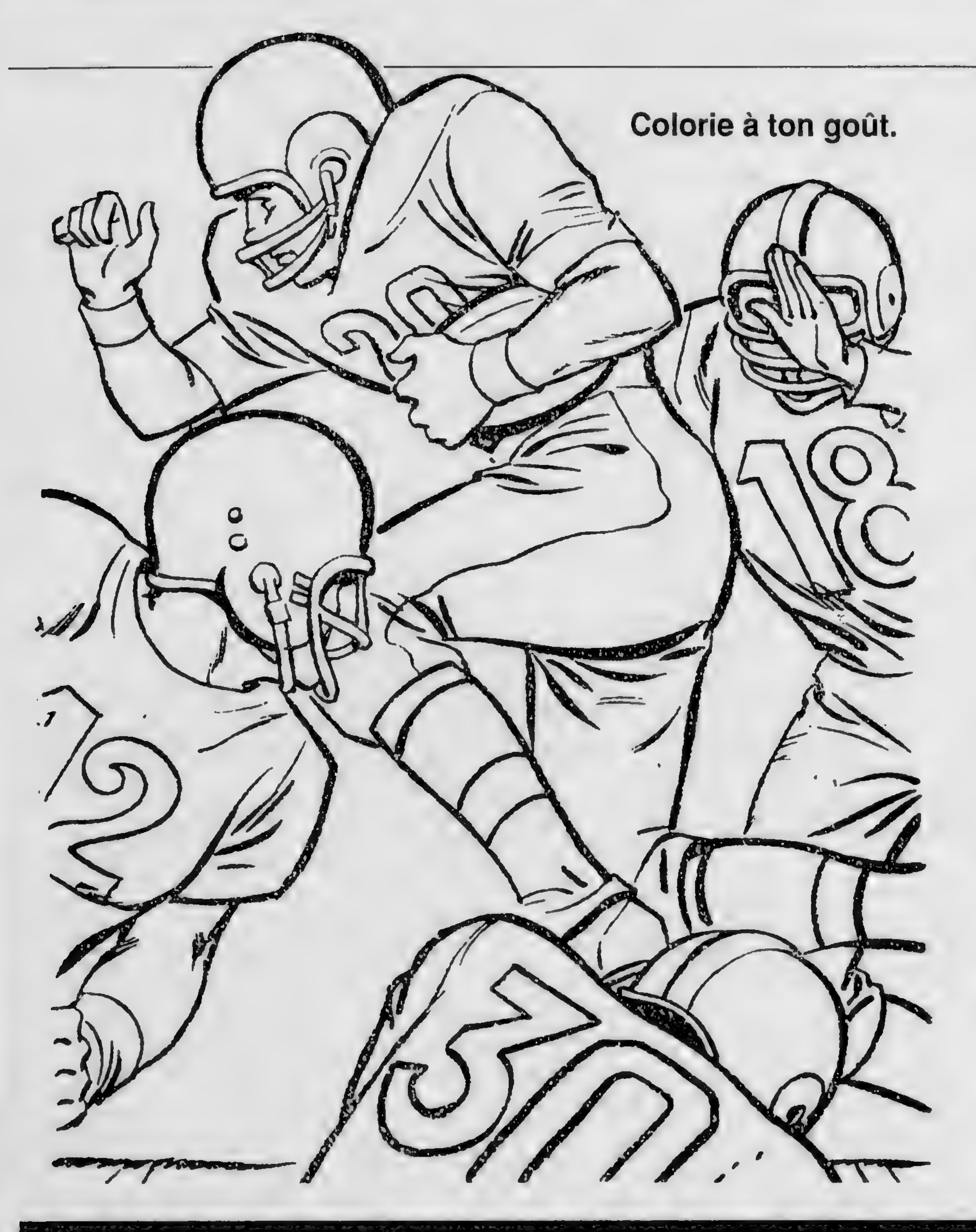




Aide ce joueur à se rendre au but.



Colorie à ton goût.





Tu aimerais devenir membre de mon CLUB... recevoir une carte de membre... et avoir la chance de gagner un prix au tirage de chaque semaine?

C'est facile.

Découpe ce coupon, envoie-le bien rempli à:
Club de Bicolo
C.P. 262
Saint-Pierre-Jolys
(Manitoba)
R0A 1V0

Bicolo

NOM: ____________

ADRESSE: ____________

CODE POSTAL ________ ÂGE ______

télé-horaire automne/hiver du lundi 24 octobre au dimanche 30 octobre

Radio-Canada Manitoba

du lundi au vendredi

7h30 - FRAGGLE ROCK
8h00 - TAPE TAMBOUR
8h15 - BOBINO
8h30 - BONJOUR SANTÉ
9h00 - ANGES DU MATIN
10h00 - LA CUISINE DES ANGES
10h15 - INIMINIMAGIMO
10h30 - PASSE-PARTOUT
11h00 - LE NOUVEL ÂGE
12h00 - PREMIÈRE ÉDITION
12h15 - DÉMONS DU MIDI
13h15 - AU JOUR LE JOUR
16h00 - FÉLIX ET CIBOULETTE
18h00 - CE SOIR MANITOBA
21h00 - LE TÉLÉJOURNAL
21h25 - LE POINT
22h00 - LA MÉTÉO
22h05 - LES NOUVELLES DU SPORT

lun. 24 oct.

11h30 **Grisu, le petit dragon**
11h45 **Animation illimitée**
14h15 **Dallas**
15h15 **Clan Campbell**
15h45 **Fariboles**
16h30 **Cocologie**
17h00 **Les belles histoires des pays d'en haut.**
18h00 **CE SOIR MANITOBA**
L'actualité du jour, d'ici et d'ailleurs.
18h30 **GÉNIES EN HERBE**
Le Collège Béliveau affronte l'École Précieux-Sang.
19h00 **FACE À FACE 88**
Débat des chefs.
22h00 **Le téléjournal**
22h25 **La météo**
22h30 **Les nouvelles du sport**
22h45 **Les dames de coeur**
23h34 **Cinéma**
Détective privé. Drame policier avec Paul Newman, Arthur Hill et Julie Harris. (amér. 66).

mar. 25 oct.

11h30 **Il était une fois ... l'homme.**
14h15 **Cinéma**
La star du rodéo. Western réalisé par Jackie Cooper.
16h30 **Minibus**
17h00 **Les insolences d'une caméra**
17h30 **Grand Air**
18h00 **CE SOIR MANITOBA**
18h30 **Vidéo Club**
19h00 **Star d'un soir**
20h00 **L'héritage**
22h20 **Dallas**
Horizon funèbre. Angelico Nero est soulagée d'apprendre que J.R. n'a pas reçu de Grèce les informations qu'il espérait.
23h20 **Cinéma**
Caroline chérie. Drame avec France Anglade, Vittorio de Sica, Bernard Blier, Charles Aznavour, Jean-Claude Brialy et François Guérin. (fr. 67)

mer. 26 oct.

11h00 **ÉMISSION ÉDUCATIVE MANITOBA**
Terrarium. Un univers magicoscientifique où les jeunes des 6 à 9 ans guidés par les Riums, adorables marionnettes, s'initient aux grands principes de la science. L'air.
11h30 **Le petit castor**
14h15 **Le temps de vivre**
15h45 **Fariboles**
16h30 **L'intrigue**
17h00 **L'heure Disney**
Panique à l'orphelinat. (dern. de 2). Comédie avec John Denver et Cindy Williams.
18h00 **CE SOIR MANITOBA**
18h30 **HEBDO.** Cette émission approfondit les sujets qui touchent la vie de la francophonie.et inclut le volet «Vers l'an 2000» ainsi que le magazine «Très arts». **Animation:** Pierre Chevrier. **Réalisation:** Philippe Vrignon.
19h00 **Laser 33 - 45**
20h00 **Jeunes loups des années folles.** (8e de 12)
22h20 **Actuel**
23h20 **Cinéma**
Un dimanche de flic. Drame policier avec Jean Rochefort, Victor Lanoux, Maurice Biraud et Gérard Blain. (fr. 82).

jeu. 27 oct.

11h30 **Les aventures de Virulysse**
14h15 **Cinéma**
Amours de sable. Étude psychologique avec Peggy Ashcroft, Lionel Jeffries et Peter Chelsom. (brit. 81).
16h30 **Charamoule**
17h00 **Les insolences d'une caméra**
17h30 **À première vue, Magazine**
Actualité cinématographique.
18h00 **CE SOIR MANITOBA**
18h30 **AUTOROUTE ÉLECTRONIQUE**
Un magazine familial qui fait escale chaque semaine dans quatre régions différentes du pays. **Animation:** Jean Fontaine. **Réalisation:** Richard Simoens.
19h00 **Napoléon et Joséphine. Une histoire d'amour.**
(1re de 3) Drame avec Armand Assante, Jacqueline Bisset, Stephanie Beacham et Anthony Perkins.
22h20 **Bonjour Docteur**
22h50 **Comment ça va?**
23h20 **Cinéma**
Le Vampire de ces dames. Comédie avec George Hamilton, Susan St. James et Richard Benjamin (amér. 79).

ven. 28 oct.

11h30 **Durrell en Russie**
14h15 **Cinéma**
Le soleil de Casey Mélodrame.avec Walter Matthau, Andrew A. Rubbin, Michael Hershewe et Alexis Smith. (amér. 77).
16h30 **Au jeu**
17h00 **Du Tac au Tac**
17h30 **À plein temps**
Un éléphant dans un jeu de quilles.
18h00 **CE SOIR MANITOBA**
18h30 **Voyage grandeur nature**
19h00 **Les grands films.** Entre nous deux. Comédie fantaisiste réalisée par Carl Reiner. Avec Steve Martin, Lily Tomlin et Victoria Tennant. (amér. 84).
21h25 **Cinq défis pour le président**
(4e de 5) (Prochaine émission, le vendredi 4 novembre à 21h25). Série dressant un bilan des enjeux qui confronteront le prochain président des États-Unis.
22h25 **La météo**
22h30 **Les nouvelles du sport**
22h50 **Le temps d'une paix**
23h20 **La cour en direct**
23h50 **À première vue, Magazine.** (Reprise de l'émission du jeudi à 17h30).
00h20 **Cinéma**
Le Jumeau. Comédie avec Pierre Richard, Camilla More et Carey More. (fr. 84).

sam. 29 oct.

7h30 **Passe-partout**
8h00 **Gabby et les petits malins**
8h30 **La famille Câlinours**
9h00 **Les Schtroumpfs**
9h30 **Mystérieuses cités d'or**
10h00 **Signé Cat's Eyes**
10h30 **La baie des Esprits**
11h00 **Les maîtres de l'animation**
11h30 **Les joueurs: un jeu impossible**
12h00 **Ciné-famille**
Heidi à Francfort. Drame avec Katia Polletin, René Deltgen et Stefan Arpagaud. (fr.-all.-suisse 78). (2e de 3)
14h00 **L'univers des sports**
15h30 **GÉNIES EN HERBE**
(Reprise de l'émission du lundi précédent).
16h00 **La course des Amériques.**
17h00 **Le Téléjournal**
17h05 **Impact**
18h00 **Samedi de rire**
19h00 **La soirée du hockey**
En direct du Forum de Mtl, les Penguins de Pittsburgh affrontent les Canadiens.
21h30 **Le téléjournal**
21h50 **Les Nouvelles du sport**
22h05 **Télé-sélection**
Sissi face à son destin. Drame avec Romy Schneider, Karlheinz Boehm et Magda Schneider. (aut. 57).

dim. 30 oct.

7h30 **Passe-partout**
8h00 **Le monde de David, le gnome**
8h30 **Tom et Jerry**
9h00 **Rahan**
9h30 **La véritable histoire de Malvira**
9h45 **En Terre sainte**
10h00 **Le jour du Seigneur**
11h00 **Aujourd'hui dimanche**
12h00 **Semaine verte**
13h00 **Rencontres.** Inv. Jacques Sommet, philosophe et théologien
15h30 **Le vagabond**
16h00 **La grande visite**
17h00 **Second regard**
18h00 **Le téléjournal**
18h02 **CE SOIR DIMANCHE**
Cette émission, qui récapitule les principaux événements de la semaine, s'adresse à ceux qui n'ont pu suivre l'actualité au jour le jour. **Présentation:** Suzanne Kennelly. **Réalisation:** Léo Dufault.
18h30 **L'heure Disney**
La fiancée de Boogedy. (dern. de 2).
19h30 **L'autobus de Showbusiness. Ginette Reno.** Spectacle de Ginette Reno, entourée de l'humouriste Yves Rousseau, de la chanteuse Sylvie Bernard et du prestigiditateur Chris Ryan.
20h30 **Les beaux dimanches**
Un trou dans les nuages. Spectacle de Michel Rivard.
22h00 **Le téléjournal**
22h40 **Ciné-club**
Citizen Kane. Drame avec Joseph Cotten, Everett Sloane et Paul Stewart. (amér. 41). (Sous-titré).

POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS, COMMUNIQUEZ AVEC LE SERVICE DE COMMUNICATIONS AU 786-0249

Ne pas voter aveuglément

Dans le cadre de l'élection fédérale en cours, les Évêques du Manitoba viennent d'adresser à tous les catholiques une lettre pastorale intitulée «Pour un vote responsable».

Ce texte, qui devrait normalement être lu et/ou publié dans toutes les paroisses manitobaines en fin de semaine, nous invite à réfléchir à nos responsabilités comme citoyen(ne)s et comme croyant(e)s et nous rappelle notre devoir d'exiger que la vie soit respectée dès le moment de sa conception.

De pair avec le droit et le devoir de toute personne d'exercer son choix et de voter le 21 novembre prochain, les Évêques rappellent que nous avons le droit et le devoir de nous informer afin de ne pas voter aveuglément.

Voter, c'est une chose. Voter en connaissance de cause c'est une autre chose.

Et voilà où surgit un problème de taille pour nous les électeurs(trices).

Comment nous informer? Comment avoir de l'information objective? Comment obtenir des réponses non partisanes aux questions que nous portons et que nous avons le droit de poser sur les projets d'avenir pour le pays? Comment faire preuve d'une attitude critique devant le flot de la publicité?



Claude BLANCHETTE

prêtre

Mordus

Le problème est de taille. Et les solutions nous échappent.

Cependant, certains faits sautent aux yeux.

Peu de personnes - sauf les partisans mordus - se rendent aux rencontres publiques tenues par les chefs de parti ou encore les candidat(e)s. Nous nous fions donc aux reportages, aux dépliants publicitaires et à la réputation des candidat(e)s, des chefs et notre *«feeling»* à leur sujet.

Mais, nous savons tous que les partis politiques cherchent à «manipuler» l'information à leur avantage. Nous savons également que les médias sont devenus maîtres dans l'art de «manipuler» à leur tour.

Les partis politiques font l'impossible pour tirer avantage des médias, alors que les médias se donnent une mission d'interpréter et de présenter «ce que le public veut» selon des critères bien à eux.

Ça nous donne le curieux sentiment au terme de ces premières semaines de campagne que M. Mulroney est au-dessus de la mêlée, que M. Turner ne fait que des gaffes et que M. Broadbent ne saurait rien faire de mal.

Où est la vérité?

Comment arriver à nous former une opinion éclairée sur les questions de l'heure: le libre-échange, l'accord du Lac Meech, l'avortement?

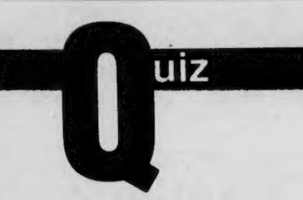
D'abord, qu'on se le dise: nous avons le droit de poser les questions que nous voulons et les politiciens - les chefs en premier - ont le devoir de nous donner des réponses honnêtes.

À défaut de pouvoir le faire, suivons de près les reportages et le débat télévisé en français et en anglais. Mais regardons le tout avec un oeil critique. Ne nous laissons pas prendre par l'image, ni par le petit commentaire, à première vue anodin, du journaliste.

Au terme de chaque émission, demandons-nous: comment est-ce que je me sens? Pourquoi est-ce que je me sens comme ça? Qu'est-ce que j'ai appris de nouveau? Quelles sont les contradictions qui me sautent aux yeux? Qu'est-ce que j'en fais?

Ce serait, ne croyez-vous pas, un pas dans la bonne direction.

Les petites annonces



Quel est le plus gros trésor découvert au fond des mers?

A votre avis

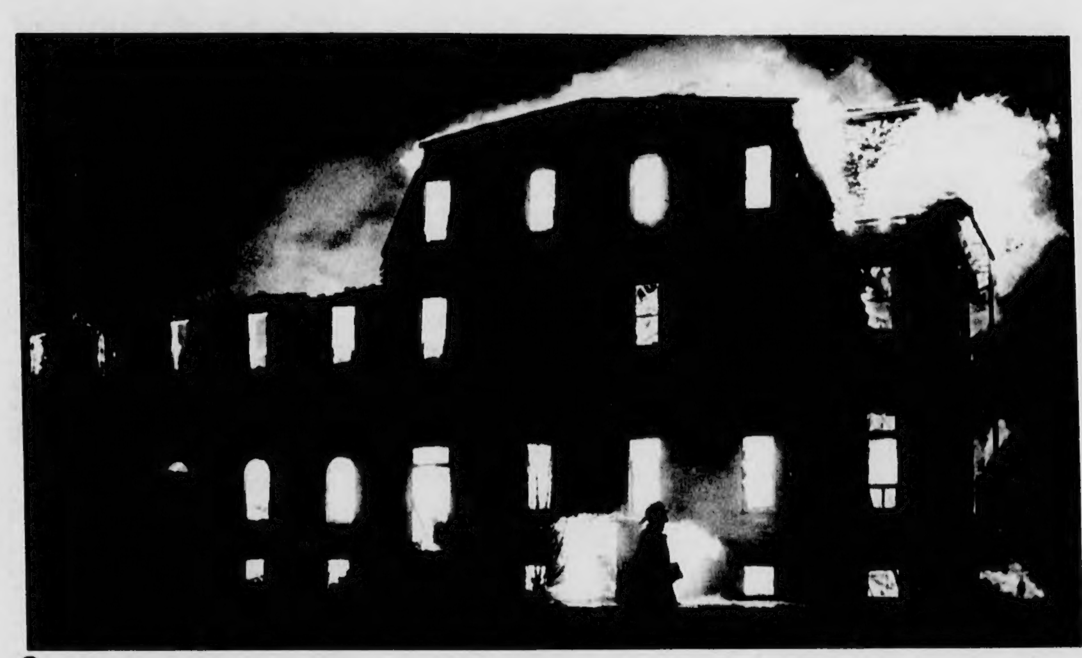
1. Quel est le plus gros trésor découvert au fond des mers?

2. Quel pourcentage du Manitoba est recouvert d'eau?

3. L'expression «au temps de la Prairie» avait un sens très spécifique dans le parler des Métis. Lequel?

4. Le mot anglais «denim» vient-il du français?

5. Si vous avez visité Paris, vous avez sûrement remarqué *(pas toujours d'une manière agréable)* le nombre de chiens qu'il y a dans la capitale française. Combien de chiens y aurait-il à Paris?



6. **Quel est le nom de cet édifice et quand a-t-il brûlé?**

Tu connais la dernière?

Une compagnie avait une boîte à suggestions à la réception. Elle offrait 50$ à celui ou à celle qui donnait une suggestion pouvant être utilisée par la compagnie. C'est Anastasie qui a gagné: elle a suggéré que la récompense soit réduite à 25$.



Léo et Jeanne FORTIER
25 octobre 1938 - 1988
Félicitations et meilleurs voeux à l'occasion de votre
50e
anniversaire de mariage.
Il y aura un thé-rencontre de 14h à 16h le 23 octobre au centre Rendez-Vous à Somerset.
Vos enfants, parents et amis

Réponses

1. En 1986, Herbert Humphreys a commencé la récupération d'un butin évalué à 1,6 milliard de dollars américains. Le trésor comprenait des émeraudes, de l'or, de l'argent, et des objets religieux enfouis sous 5 mètres de sable au large des Bahamas, dans la mer des Caraïbes.

Le trésor avait coulé avec le galion espagnol «Nuestra Senora de la Maravilla» en janvier 1656.

2. Un sixième de la surface de notre province est recouvert d'eau. Notre plaque d'immatriculation d'il y a quelques années ne vantait-elle pas nos «100 000 lacs»?

3. L'expression «au temps de la Prairie» était utilisée comme synonyme du mot «autrefois».

4. Le mot «denim», synonyme de «jean» en anglais, vient du français. C'était une sorte d'étoffe appelée la serge, qui était faite à Nîmes. Nîmes est une ville industrielle dans le sud de la France.

On appelait cette étoffe «la serge de Nîmes». Plus tard, on a raccourci l'expression à «denim».

5. Il y a 200 000 chiens à Paris pour un peu plus de 2 millions d'habitants (ce qui ne compte pas la banlieue). 7 pour cent de ces propriétaires d'animaux possèdent deux ou trois chiens. 1 pour cent en possède quatre ou plus.

6. Le bâtiment sur la photo, c'est le monastère des Trappistes de Saint-Norbert. L'édifice a été rasé par le feu en 1983.

Les Trappistes avaient quitté Saint-Norbert pour s'établir à Holland au Manitoba en 1978. Les ruines de l'abbatiale et de l'aile résidentielle du Monastère sont aujourd'hui l'attrait principal d'un parc provincial qui met en valeur l'histoire des Trappistes.

Le parc provincial de 5 acres est situé au bout de la rue du Monastère.

VITE LU, VITE SU

Haywood

De la visite de Sainte-Anne

Nouveau succès financier pour le souper paroissial de Haywood: près de 1000 repas ont été servis le 16 octobre et 4 935$ de profit ont été engrangés (4 820$ en 87).

Encore une fois, l'argent sera réparti à parts égales entre l'église et la salle communautaire, dont les travaux sont en bonne voie. «Il reste encore quelques réparations à faire au niveau du plancher et on aimerait bien installer l'air climatisé», précise l'une des organisatrices du souper, Thérèse Debusschère.

Et comme l'argent ramassé ne suffira évidemment pas, Thérèse Debusschère «espère encore le soutien des gens l'année prochaine». Ce qui ne devrait pas être un problème, comme en témoigne cette anecdote.

«Il y a 6 personnes de Sainte-Anne-des-Chênes qui sont venues au souper pour la première fois. Et pourtant, ils ont dit qu'ils ne connaissaient pas un chat à Haywood. C'est qu'ils ont été attiré par l'article publié dans La Liberté, qui disait qu'on était renommé pour les desserts. Eh bien, ils ont dit qu'ils n'étaient pas déçus, qu'ils reviendraient l'année prochaine avec plus de monde».

B.B.

À VOTRE SERVICE

AVOCATS-NOTAIRES

Deniset Fréchette
Avocats-notaires
Pierre J. Deniset B.A., LL.B
Antoine G. Fréchette B.A. CERT. ED., LL.B.
Léandre G. Buissé B.A. B.S.W. LL.B.
674, rue Langevin
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 2W4 Tél: 233-0614
Succursale à la Caisse populaire d'Ile-des-Chênes.
Pour rendez-vous, composer le 878-3765 ou 233-0614.



Hogue • Kushnier
Avocats et notaires
Alain J. Hogue, B.A., LL.B
Randie N. Kushnier, B.A., LL.B
Place Provencher
194, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G3
Tél.: (204) 237-1231

TEFFAINE TEILLET & BENNETT
AVOCATS ET NOTAIRES
R.E. TEFFAINE C.R.
L.V. TEILLET
M.J. BENNETT
Bureau
201-185, Provencher
Saint-Boniface
Téléphone: 233-4359

LAURENT-J. ROY C.R.
Avocat et notaire
MONK, GOODWIN
800 ÉDIFICE INTER-CITY GAS
444, AV. ST-MARY
WINNIPEG (MANITOBA)
R3C 3T1
TÉLÉPHONE: (204) 956-1060

MARCOUX, BÉTOURNAY LABOSSIÈRE
AVOCATS ET NOTAIRES
L.G. MARCOUX, C.R.
R.L. BETOURNAY
D. LABOSSIÈRE
D. T. CÔTÉ
Succursales à votre Caisse populaire:
St-Claude (jeudi)
St-Jean-Baptiste (mercredi)
St-Malo (mardi)
St-Pierre (vendredi)
St-Adolphe (mercredi)
Manitou (mardi)
Ste-Anne-des-Chênes (jeudi)
200-170, rue Marion
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0T4 (204) 233-8901

François Avanthay
LLB.
Avocat et Notaire
25-185, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
Tél.: 233-5029

Renald Guay
167, chemin St-Mary's
R2H 1J1
Direct: 233-6659
Sec.: 233-6674

OPTOMÉTRISTES

DR E.M. FINKLEMAN et DR S.A. FINKLEMAN
Optométristes
208 Avenue Building
265, avenue Portage
Winnipeg Tél.: 942-2496
Examen de la vue et lunettes ajustées

Dr Keith Mondésir
Optométriste
• Examen de la vue
• Lunettes ajustées
• Verres de contact
201-1555, chemin St-Mary's
Saint-Vital
Pour un rendez-vous composez le 255-2459

Dr Denis R. Champagne
Optométriste
212, avenue Regent ouest
Sur rendez-vous seulement
Téléphone: 224-2254

DR R.J. STANNERS
Optométriste, examen de la vue
139, boulevard Provencher
au rez-de-chaussée
Téléphone: 233-3889

Dr R.J. Lecker
Dr M.N. Lecker
Optométristes
Examen de la vue
2e étage, édifice 264, av Portage
Téléphone: 943-6628

COMPTABLES AGRÉÉS



Coopers & Lybrand
comptables agréés
Associés
Raymond A. Cadieux, c.a.
André G. Couture, c.a.
Gabriel J. Forest, F.C.A.
Principal
Gérald C. Labossière, c.a.
Adjoint aux associés
Donald H. Smith, c.a.
2300, édifice Richardson
1, place Lombard
Winnipeg (Manitoba)
R3B 0X6
(204) 956-0550

BDO GUENETTE CHAPUT
COMPTABLES AGRÉÉS
262, RUE MARION
WINNIPEG (MB) R2H 0T7
(204) 233-8593
Offrant des services professionnels en:
• Vérification • Comptabilité • Fiscalité
• Informatique • Conseils en administration
• Planification financière personnelle
• Ressources humaines
Affiliation nationale: BDO/WARD MALLETTE
Affiliation internationale: BDO/BINDER

GARAGISTES

RNR TRANSMISSION
Robert & Norbert Touchette propriétaires
service en français
Nous nous spécialisons en transmissions automatiques domestiques et importées
1601, chemin Niakwa
Winnipeg (Manitoba)
R2J 3T3
Téléphone: (204) 255-2769

MÉTIERS

ENTREPRISES NOËL



Secrétariat, traitement de texte, imprimante au laser, traduction, photocopies.
«Du début à la fin, quels que soient vos besoins».
CLAIRE NOËL
30, rue l'Arena
Case postale 93
Sainte-Anne (MB)
R0A 1R0
tél.: 422-5750
(rés.) 422-8574

Pelland Catering
Traiteurs: mariages, diners, réceptions et banquets
161, boul. Provencher,
Saint-Boniface (Manitoba)
TÉLÉPHONE: 237-3319

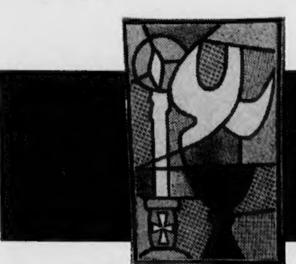
SERVICE COMPLET DE DÉMÉNAGEMENT



256-5869 256-2564
Personnel tout à fait expérimenté

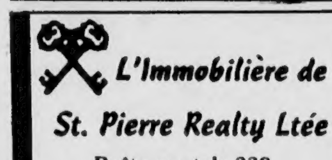
La Liberté Graphiq
Tous vos besoins graphiques peuvent s'arrêter chez nous.
237-4823

Depuis 1910



LES
Monuments Brunet
405, rue Bertrand,
Saint-Boniface
Téléphone: 233-7864

AGENTS D'IMMEUBLES



Boîte postale 339
Saint-Pierre-Jolys (Manitoba)
R0A 1V0
Téléphone: 433-7899
• ferme • résidence • chalet
lots vacants • loisirs • chasse
tous genres de commerce, etc...

Suzanne B. Gareau
services de secrétariat
(français et anglais)
• traitement de textes • dactylographie de textes, lettres et travaux universitaires
• rapports financiers
470, rue Langevin Tél.: 233-0436

CHAPELLE FUNÉRAIRE SAINT-PIERRE
pour être assuré d'un service en français dans la région sud-est, appelez:
Luc DANDENAULT, gérant
Plus de 20 ans d'expérience
Résidence: 433-7633
LOEWEN FUNERAL CHAPELS
Steinbach Tél.: 326-1351

St-Anthony's Books & Church Supplies
283, avenue Taché
St-Boniface (Manitoba)
R2H 2A1
233-4480
Cadeaux pour toutes les occasions religieuses

ASSUREURS



390-B, boulevard Provencher
Téléphone: 233-4051
Pour tout service d'assurance
Feu - Vie - Maladie
Assurance voyage - Ferme - RRSP
Joel Desaulniers
René Desaulniers



DENTISTES

Dr. I. Bruce
DDS, DDPH, MSC.
344, rue Marion
Réouverture: le 1er mai 1988
Tél.: 231-0304





Claude P. Lépine
Représentant

Pembina Dodge Chrysler
300, Pembina
Winnipeg (Manitoba)
R3L 2E2
Tél.: 284-6650 (bureau)
895-0388 (domicile)
Autos neuves & usagées



233-6083
Fire & Safety Equipment Ltd.
ÉQUIPEMENTS DE FEU ET DE SÉCURITÉ INDUSTRIELS
- extincteurs — Détecteurs de fumée - Respirateurs
- Lampes de secours - Gants - Échelles
- Chaussures - Trousses de premiers soins - Escabeaux, etc...
lundi au vendredi: 8h00 à 17h00 9-846, rue Marion, Saint-Boniface R2J 0K6

SIMACO Entrepreneur en construction
MAISONS CONSTRUITES SUR COMMANDE
LOTS DISPONIBLES:
• Domaine Marius-Benoist
• St-Boniface • St-Vital • Lorette
Raymond Simard, président, B.A., B. Comm. (Hons.)
237-4798

Certificat De Dépot A Terme



Caisse populaire de Saint-Boniface

Comparez nos **dépôts à terme** aux Obligations d'épargne du Canada.

Taux des **dépôts à terme** de la Caisse populaire de Saint-Boniface					
10 % 1 an*	**10,50 %** 1 an**	**10,625 %** 2 ans**	**10,75 %** 3 ans**	**10,75 %** 4 ans**	**10,75 %** 5 ans**

Les taux sont en vigueur à compter du 14 octobre 1988 et sont sujets à changements sans préavis.

* a) Encaissables en tout temps sans pénalité
b) Dépôt minimum : 100 $

** a) Non encaissables
b) Dépôt minimum : 1 000 $

Taux des Obligations d'épargne du Canada*
. 1re année - 9,50 % . années suivantes - déterminés annuellement

* a) Encaissables en tout temps (intérêts payés jusqu'à la fin du mois précédent)
b) Dépôt minimum de 100 $

Au verso : Comparez les taux de nos **dépôts à terme** avec ceux des autres institutions financières.

. Parc Windsor **257-3360**

. Précieux-Sang **237-4505**

. Provencher **237-8874**

Certificat De Dépot A Terme



La Caisse populaire de Saint-Boniface

Garanti à 100 % sans limite!

La Caisse populaire de Saint-Boniface		Les cinq plus grandes banques au Canada	
Terme	Taux*	Terme	Taux*
1 à 2 ans	10,50	1 an	9,75 à 10,25
2 à 3 ans	10,625	2 ans	10 à 10,50
3 à 4 ans	10,75	3 ans	10,25 à 10,50
4 à 5 ans	10,75	4 ans	10,25 à 10,50
5 ans	10,75	5 ans	10,25 à 10,50

*Taux pour dépôts à terme de 1 000 $ et plus, tels qu'affichés par la Caisse populaire de Saint-Boniface, ou tels qu'indiqués dans un sondage du 18 octobre 1988.

Dans le passé la grande majorité de nos membres-déposants ont préféré **nos dépôts à terme** aux Obligations d'épargne du Canada. Au verso : Comparez nos taux et nos termes avec ceux des Obligations d'épargne du Canada.

- **Parc Windsor** **257-3360**
- **Précieux-Sang** **237-4505**
- **Provencher** **237-8874**